



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INTERCO *Sarlat-Périgord Noir* COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

| 2025 |



BEYNAC-ET-CAZENAC • LA ROQUE-GAGEAC • MARCILLAC-SAINT-QUENTIN • MARQUAY
PROISSANS • SARLAT-LA CANÉDA • SAINTE-NATHALÈNE • SAINT-ANDRÉ-ALLAS
SAINT-VINCENT-DE-COSSE • SAINT-VINCENT-LE PALUEL • TAMNIÈS • VÉZAC • VITRAC



Sarlat
Périgord Noir
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

5 à 9

L'INSTITUTION

- p5. Les compétences*
- p6. Les élus*
- p7. Nouveaux enjeux et dynamiques territoriales*
- p8. Temps forts de l'année 2025*

12 à 29

LES GRANDS PROJETS

- p12. Aménagement durable de l'espace*
- p15. Développement économique*
- p20. Équipements culturels*
- p22. Pôle enfance, jeunesse et prévention*
- p28. Action sociale*
- p29. Office de tourisme*

31 à 56

LES MOYENS GÉNÉRAUX

- p31. Organigramme*
- p33. Accueil, secrétariat et administration générale*
- p34. Médiathèques*
- p35. Développement économique*
- p36. Sarlatech*
- p39. Service ressources humaines*
- p40. Service financier*
- p43. Service voirie*
- p44. Eau, assainissement et rivières*
- p46. Urbanisme et aménagement durable de l'espace*
- p51. Relais Petite Enfance du Périgord Noir*
- p52. Lieu d'accueil enfants-parents «123 soleil»*
- p53. Micro-crèche «Lous coustous»*
- p54. Crèche «Les p'tits croquants»*
- p55. ALSH maternel du Plantier*
- p56. Crèche familiale*
- p57. ALSH Enea loisirs*
- p58. ALSH du Ratz-Haut*
- p59. Service jeunesse*
- p60. Les services mutualisés*

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2025 marque l'achèvement d'un cycle. Elle constitue la dernière année pleine d'exercice d'un mandat destiné à continuer de bâtir et d'affirmer notre Interco comme l'échelon pertinent de l'action publique locale.

Lorsque nous avons créé la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, nous portions une conviction : l'avenir de nos 13 communes se construirait dans la coopération, la mutualisation et la solidarité.

Nous avons structuré nos politiques publiques, consolidé nos services, investi dans des équipements durables et renforcé l'ingénierie territoriale. De l'urbanisme aux mobilités, de l'environnement au développement économique, de l'enfance-jeunesse à la culture, notre Communauté a pris toute sa place dans le quotidien des habitants. SarlaTech, la Maison des musiques ou la médiathèque intercommunale à Sarlat illustrent cette exigence : proposer des services publics modernes, accessibles et structurants, pensés à la bonne échelle.

Ce bilan est aussi celui de nos agents. Leur professionnalisme et leur attachement au service public permettent, chaque jour, de faire vivre l'ambition intercommunale, dans un contexte de complexification des normes, de tension sur les finances publiques et d'attentes croissantes de nos concitoyens.

Le chemin parcouru permet aussi de préparer l'avenir. Les transitions écologique et énergétique, la gestion de l'eau, mobilités, l'attractivité économique, l'accès aux soins : ces défis s'inscrivent dans le temps long et appellent des réponses toujours plus coordonnées. Mais, au-delà, de nouveaux services et équipements ne pourront plus se penser autrement qu'à l'échelle intercommunale, voire dans des logiques de coopération renforcée avec les territoires voisins.

Le temps est venu d'envisager de nouveaux rapprochements, de nouvelles compétences et peut-être de nouveaux périmètres d'action. Non pour diluer notre identité, mais pour renforcer notre capacité à agir et dessiner l'avenir du véritable bassin de vie sarladais.

Je forme le vœu que l'élan engagé se poursuive, avec la même exigence, le même esprit de coopération et la même ambition pour notre territoire.

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Jacques de Peretti". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Président de la Communauté de communes
Sarlat - Périgord Noir
Maire de Sarlat-la Canéda

CARTOGRAPHIE



SARLAT - PÉRIGORD NOIR

L'INSTITUTION

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir est née de la fusion en 2011 des Communautés de communes du Sarladais et du Périgord Noir.

Sarlat-Périgord Noir compte 13 communes et regroupe 16 690 habitants pour une superficie de 228 km².

13 COMMUNES

- **Beynac-et-Cazenac**
458 Beynacois et Cazenacois
- **La-Roque-Gageac**
448 Laroquois
- **Marcillac-Saint-Quentin**
858 Marcillacois
- **Marquay**
602 Marquayais
- **Proissans**
1104 Proissanais
- **Saint-André-Allas**
908 Andrésienais
- **Saint-Vincent-de-Cosse**
393 Vinecossois
- **Saint-Vincent-Le Paluel**
305 Saint Vincenais
- **Sainte-Nathalène**
660 Nadalénois
- **Sarlat-La Canéda**
9143 Sarladais
- **Tamniès**
417 Tamniacois
- **Vézac**
520 Vézacois
- **Vitrac**
874 Vitracois

Source INSEE 2024 - Population légale

DOMAINES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- GEMAPI
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

AUTRES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Schéma d'assainissement, création, gestion administrative et financière du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Mise en œuvre et développement de la politique touristique
- Mise en œuvre et développement de la politique du Pays du Périgord Noir et soutien aux projets
- Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT
- Enseignement musical
- Regroupement des moyens matériels et financiers pour la lutte contre l'incendie
- Petite enfance, enfance et jeunesse : ensemble des structures et/ou services existants ou à créer
- Accueil périscolaire des mercredis
- Mobilité

EN 2025

- 7 bureaux communautaires
- 5 conseils communautaires
- 114 délibérations
- 4 réunions de commissions
 - 1 réunion de la commission administration générale, finances, sécurité et prévention des risques
 - 1 réunion de la commission culture
 - 1 réunion de la commission emploi, développement artisanal, industriel et agricole
 - 1 réunion de la commission voirie
- 2 réunions de la commission d'appels d'offres.

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Jean-Jacques de Peretti
Président
Sarlat



Benoît Secrestat
1^{er} vice-président
Proissans



Jérôme Peyrat
2^e vice-président
La Roque-Gageac



Marie-Pierre Delattaignant
3^e vice-présidente
Sarlat



Jean-Michel Pérusin
4^e vice-président
Sainte Nathalie



Patrick Salinié
5^e vice-président
Saint André Allas



Frédéric Traverse
6^e vice-président
Vitrac



Didier Délibie
7^e vice-président
Marquay



Patrick Aldrin
8^e vice-président
Sarlat



Fabienne Lagoubie
9^e vice-présidente
Sarlat



Michel André
Conseiller
communautaire
Marcellac
Saint Quentin



Jean-Luc Astié
Conseiller
communautaire
Marquay



Antoine Devigne
Conseiller
communautaire
Saint-Vincent
de Cosse



Olivier Lamonzie
Conseiller
communautaire
Tanniès



Serge Parre
Conseiller
communautaire
Beynac
et Cazenac



Christian Robles
Conseiller
communautaire
Vézac



Etienne Rouquie
Conseiller
communautaire
Saint-Vincent
le-Paluel



Marlies Cabanel
Conseillère
communautaire
Sarlat



Christophe Najem
Conseiller
communautaire
Sarlat



Marc Pinta-Tourret
Conseiller
communautaire
Sarlat



Marie-Pierre Valette
Conseillère
communautaire
Sarlat



Guy Stievenard
Conseiller
communautaire
Sarlat



Monica Dubost
Conseillère
communautaire
Sainte Nathalie



Thierry Gautier
Conseiller
communautaire
Beynac
et Cazenac



Sylvie Delbarry
Conseillère
communautaire
Vézac



Claudine Pradat
Conseillère
communautaire
Proissans



Fabrice Gareyte
Conseiller
communautaire
Marcellac
Saint-Quentin



Brigitte Jalès
Conseillère
communautaire
Vitrac



Carine Audit
Conseillère
communautaire-
Saint-André-Allas



Elise Bouyssou
Conseillère
communautaire
Sarlat



Carlos Da Costa
Conseiller
communautaire
Sarlat



Julie Nègrevergne
Conseillère
communautaire
Sarlat



François Coq
Conseiller
communautaire
Sarlat



Maryline Flaquière
Conseillère
communautaire
Sarlat



Basile Fanier
Conseiller
communautaire
Sarlat



Célia Castagnau
Conseillère
communautaire
Sarlat



Gérard Gatinel
Conseiller
communautaire
Sarlat

**Le bureau communautaire**

Instance de débat, de validation et d'orientation, le bureau est animé par le Président de la Communauté de communes. Il est composé des 9 vice-présidents et de 12 conseillers communautaires. Une pastille de couleur vous permet de les identifier sur le trombinoscope. ●

Les délégations des vice-présidents :

Benoît Secrestat : Emploi et développement économique, finances, administration générale et ressources humaines
Jérôme Peyrat : Economie touristique
Marie-Pierre Delattaignant : Solidarités et santé
Jean-Michel Pérusin : Urbanisme, habitat et environnement
Patrick Salinié : Culture, petite enfance, enfance et jeunesse
Frédéric Traverse : Voirie (investissement) et SPANC
Didier Délibie : Voirie (fonctionnement)
Patrick Aldrin : Sécurité, prévention des risques, suivi de chantiers
Fabienne Lagoubie : Programme alimentaire, agriculture et mobilité

Les membres du bureau délégués :

Olivier Lamonzie : Programme alimentaire et agriculture
Christophe Najem : Economie numérique et économie touristique
Marie-Pierre Valette : Finances, administration générale et ressources humaines

S'ENGAGER AU CŒUR DE NOUVEAUX ENJEUX ET DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

« FRANCE RURALITÉS REVITALISATION » (FRR)

Suite aux multiples interventions des élus ces dernières années, les communes de la Communauté de communes ont enfin été classées en « France Ruralités Revitalisation » (FRR) en 2024.

Le dispositif FRR prévoit des exonérations fiscales (Impôt sur les bénéfices) et sociales (exonérations de charges patronales) pour les entreprises éligibles. Ces exonérations sont mises en œuvre par les services de l'Etat.

Les collectivités locales, zonées FRR, ont la possibilité de compléter ces mesures d'exonération :

- Les communes peuvent décider, par délibération, de l'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ;
- Les EPCI peuvent décider, par délibération, de l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Ces exonérations sont applicables pendant 5 ans à 100 % puis de manière dégressive pendant 3 années suivantes (75%, 50% et 25%), sans compensation par l'État.

Le Conseil communautaire a adopté en 2024 la délibération d'exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la délibération d'exonération de sa part de TFPB.

Il faut noter que depuis le 1er janvier 2025, les communes de la CCSPN, en dehors de Sarlat, ont été classées en FRR+ qui est un dispositif renforcé. Ainsi ces communes bénéficient des mêmes aides que le FRR, mais avec des taux plus élevés et des durées d'exonération plus longues, offrant ainsi un soutien renforcé.

S'INSCRIRE DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Poursuite de l'accompagnement du projet de création d'une **nouvelle gendarmerie**
- Poursuite de la participation aux réflexions et aux travaux sur la construction d'un **centre aquatique départemental** en Sarladais
- L'amélioration du **nouveau siège** pour la CCSPN à la mesure des nouvelles dynamiques et des nouveaux enjeux avec la création d'un ascenseur et l'installation de panneaux photovoltaïques
- La poursuite du **Contrat Local de Santé** (CLS)
- La poursuite d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (**OPAH**) et de la « **plateforme de rénovation énergétique** » (PRE) à l'échelle du Pays du Périgord Noir
- La poursuite par les 6 Communautés de communes du Pays d'une **Action Collective de Proximité** (ACP)
- La poursuite de l'engagement du syndicat du **SCOT** et les premiers travaux du bureau d'étude
- La poursuite et le renforcement de l'accompagnement du schéma de développement de la **fibres optique** sur le territoire

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Le transfert de la compétence Eau et assainissement

Il avait été décidé d'engager une réflexion sur la possibilité d'un transfert anticipé de la compétence assainissement collectif à la Communauté de communes dès le 1er janvier 2025 et c'est donc ainsi que le 8 Juillet 2024 le Conseil communautaire votait en faveur d'un transfert anticipé de la compétence assainissement collectif.

En octobre 2024, le Premier ministre, Michel Barnier, a exprimé son souhait de « réduire les contraintes pesant » sur les collectivités locales et de leur « rendre de la liberté ». Il a alors annoncé souhaiter mettre un terme au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement sous réserve que les transferts n'aient pas encore été réalisés. Une proposition de loi a été déposée dans ce sens.

Au vu du contexte législatif, les élus de la Communauté de communes, s'interrogeant sur les modalités possibles d'organisation pour l'avenir au vu des annonces gouvernementales, et avant l'applicabilité du transfert au 1er janvier 2025, ont alors décidé de renoncer au transfert anticipé de l'assainissement collectif au 1er janvier 2025.

Des discussions devront être engagées avec les nouvelles instances. Ces deux transferts étant importants, il faudra permettre l'appropriation de ces nouvelles missions par les nouveaux élus, les services et par les partenaires.

2025 : LES TEMPS FORTS

Toutes ces réalisations ne sont possibles que grâce à l'engagement fort des agents qui composent la collectivité et qui font preuve au quotidien d'un grand professionnalisme, de résilience et d'un sens fort du service public.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Présentation à la population de l'évaluation et intervention d'un expert d'Acclimatera lors d'une conférence sur le changement climatique (70 personnes) et auprès de classes de 6ème et de CM1/CM2

Covoiturage et transport solidaire :
Montée en puissance de la plateforme Atchoum et Vente des tickets mobilité à Proissans et à Vitrac

Lancement, élaboration et approbation de la modification N°1 du PLUI de la CCSPN

Véloroute Voie Verte : Recrutement du groupement de maîtrise d'œuvre et démarrage de la mission

Réalisation du Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays (lancement de l'étude et réalisation des ateliers, définition d'un plan d'action)

Accompagnement de 2 classes de 6ème du Collège La Boétie sur la réflexion de l'aménagement de la ville de demain face aux enjeux du changement climatique

Signature du Pacte territorial lors de la tournée France Rénov à Sarlat



Mise en place d'une cabane d'observation de la faune en chantier participatif

SANTÉ

Renouvellement de la convention de partenariat avec le Département : logement pour professionnels de santé pour 3 ans

1ère aide à l'installation d'un professionnel de santé (09/2025)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION

Organisation de la soirée « Histoires d'entrepreneurs » avec la CC Vallée Dordogne Forêt Bessède et la French Tech Périgord

Lancement du service de domiciliation d'entreprise

CULTURE

Lancement de
l'application
MaBibli

Inauguration officielle
du Pôle culturel (Mé-
diathèque, Maison des
Musiques, Esplanade
Alain Carrier)
le 30 août 2025



PROJETS DU TERRITOIRE

Décision de faire un accord
local pour fixer le nombre et
la répartition des sièges au
Conseil communautaire

Projet cinéma : transfert de la
maîtrise d'ouvrage à la CCSPN

Nouvelle vidéo
témoignage
Campagne
d'attractivité
du territoire

Site France Tabac :
conventions de tournages
de films, courts métrages



Renouvellement
convention
territoriale globale
(CTG) - 2025/2029
avec la CAF

PÔLE ENFANCE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Mise en place
des Expos du
Cœur

Tournage de « Gosses »
film étudiant, au début des
vacances de Printemps et
projection au cinéma Rex en
Octobre

Sarlat Color : Une quarantaine de
bénévoles, mobilisés et plus de
465 participants pour cette course
colorée, alliant activité physique,
joie et esprit collectif

Mise en place d'un
jardin par et pour
les enfants

Racontines de Pâques
et de Noël

Organisation de la
semaine de la petite
enfance avec des ate-
liers d'éveil ouverts
aux familles pendant le
temps d'accueil

Mise en place d'un nouveau
carnaval sur la commune
de Sainte-Nathalène orga-
nisé par le centre de loisirs
avec l'intervention de Gilles
SARRION, artiste musicien

Félibrée 2025 : peinture de portes de la
Félibrée avec une quinzaine de jeunes





LES GRANDS PROJETS

12

Aménagement durable de l'espace

15

Développement économique

20

Pôle culturel et jeunesse

21

Maison des musiques

22

Pôle enfance, jeunesse et prévention

28

Action Sociale

29

Office de tourisme

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement
Maire de Sainte-Nathalène

Fabienne LAGOUBIE

Vice-présidente chargée du programme alimentaire, de l'agriculture et des mobilités
Maire-adjointe de Sarlat

François COQ

Conseiller communautaire

SERVICE RÉFÉRENT

Urbanisme et aménagement de l'espace

MOYENS HUMAINS

1 responsable en charge du PLUi, RLPi et PCAET

+

2,5 instructrices

+

1 chargé OPAH logement

+

1 chargé mobilité / PVD

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

PLUi et RLPi

L'année 2025 a permis la mise en œuvre de la modification simplifiée n°1 qui sera effective en 2026. Cette modification a permis de résoudre des erreurs matérielles qui ont fait surface après un an et demi d'instruction sur le nouveau document qu'est le PLUi.

Il a été question également de gérer les procédures de recours également fréquentes après la mise en œuvre d'un PLUi.

➤ PLUi ET RLPi

LES DOCUMENTS – CONSULTATION



PLUi

Télécharger le dossier complet du PLUi



RLPi

Télécharger le dossier complet du RLPi

Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site de la Communauté de communes <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/plui-2/> et également sur le géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

L'année 2025 a permis aux collectivités du Pays du Périgord Noir, par le biais de ses élus et techniciens, un travail sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Perspective 2026 : Poursuite de l'élaboration du SCOT et notamment la réalisation du Document d'orientation et d'objectifs (DOO)

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat de la CCSPN a été approuvé en 2021 et a fait l'objet en 2024 et 2025 d'une évaluation à mi-parcours soit au bout de 3 ans de mise en œuvre.

Une conférence publique et des ateliers à destination des enfants ont permis de présenter ce rapport d'évaluation (rapport et plaquette disponibles en téléchargement sur le internet de la CCSPN)

<https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/wp-content/uploads/2025/09/Brochure-PCAET-Sarlat-Perigord-Noir-2025.pdf>

https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/wp-content/uploads/2025/09/Evaluation-a-mi-parcours-du-PCAET-CCSPN_VF-11.09.25.pdf

ZOOM SUR L'AXE 1 DU PCAET : Réduire l'impact carbone des bâtiments

Au travers d'actions concrètes, les particuliers, les professionnels et les services publics sont accompagnés notamment dans la rénovation énergétique du bâti existant et la construction de qualité afin de réduire l'impact carbone des bâtiments.

Ce travail est mené au travers de deux outils mis en place et financés depuis 2022 par la Communauté de communes : Périgord Noir Rénov' et l'Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Nouveautés 2025 :

Des permanences des conseillers habitats sont organisées chaque mois depuis février, dans les communes de la CCSPN.

Un pacte territorial a été signé lors de la tournée France Rénov' entre la CCSPN, Périgord Noir Rénov', la région le Département et l'Anah et vient conforter l'organisation déjà en place sur notre territoire en matière de rénovation énergétique.

Plateforme locale France Rénov'



est le guichet unique local sur le thème de la rénovation énergétique à destination de la population. Trois thermiciens œuvrent pour le compte de 5 EPCI du Pays du Périgord Noir.

La Plateforme, en 2025, a réalisé 738 missions diverses pour 298 ménages accompagnés, dont 80 visites à domiciles, 500 premiers renseignements (appels), 153 entretiens et 28 accompagnements de rénovation globale.

En 2025 :

-13 dossiers de rénovation globale ont été engagés pour 711 572€ de montant de travaux et 245 914 € de subventions.

-54 dossiers de travaux ponctuels de rénovation ont été engagés représentant 787 032€ de montant de travaux et 175 306 € de subventions.



AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

O.P.A.H.

La Communauté de communes et les 13 communes de la CCSPN accompagnent les propriétaires bailleurs ou occupants aux revenus modestes et très modestes dans la rénovation de leur habitat dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2023/2027. Les autres profils (revenus supérieurs et intermédiaires) étant accompagnés par Périgord Noir Rénov.

L'accompagnement technique et les aides financières de la CCSPN et de ses communes concernent des travaux de :

- rénovation énergétique (isolation, système de chauffage, ventilation...)
- réhabilitation et mise aux normes d'un logement dégradé, comme l'assainissement, l'électricité, le gros œuvre...
- adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés, aménagements intérieurs...)
- remobilisation d'un logement vacant.

Perspectives 2026 :

- *l'OPAH est remplacé par le volet 3 du Pacte territorial*
- *Organisation d'une journée de l'habitat sur Sarlat*

Chiffres 2025 :

- 102 contacts établis
- 38 dossiers déposés ANAH
- 40 dossiers accordés
- 63 projets terminés depuis le début de l'OPAH
- Autres subventions obtenues : 1 240 696 € (ANAH, retraite, CEE, etc.)
- Montants des travaux initiés : 1 876 520 €
- Primes CCSPN accordées : 66 000 €
- Primes Communales accordées : 31 500€

Au total, en 2025, grâce à l'OPAH et à la PNR, pour l'ensemble de la CCSPN, 107 dossiers de rénovations ont été engagés, représentant 3 717 005 € de travaux, et 1 686 135 € de subventions nationales.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SITE DE FRANCE TABAC

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

PROJET DE CINÉMA

Situé dans les locaux de l'ancienne usine « France Tabac », la maîtrise d'ouvrage du projet est désormais portée par la CCSPN.

Il porte sur un bâtiment de 6000 m² et un autre de 15 000 m² pour y créer un écosystème grâce à la création d'une ressourcerie/recyclerie, d'un espace de formation et de studios de tournage.

La ressourcerie/recyclerie permettra de récupérer, stocker, transformer et réutiliser des décors et accessoires de cinéma.

L'espace formation permettra, lui, de former aux métiers techniques du cinéma et ainsi d'assurer les besoins en main d'œuvre des futures productions tout en préservant les savoirs faire mondialement reconnus de l'industrie cinématographique française.

Des actions sont d'ailleurs dès à présent en œuvre grâce à un partenariat fort avec l'Education Nationale qui a engagé la « coloration » de certaines de ses formations professionnelles. La ressourcerie/recyclerie servira aussi de matéiothèque pour ces formations.

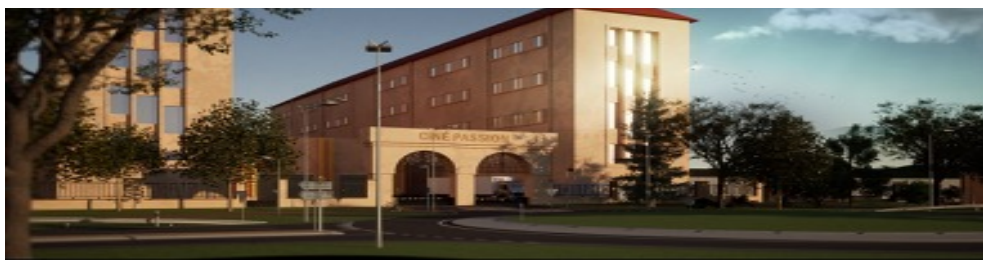
Enfin, le projet prévoit la création d'un studio de 700 à 800 m² et d'un studio de 400 m². Le plus petit sera adossé à l'espace formation et sera particulièrement dédié à l'émergence. Le plus grand s'inscrit lui dans la volonté exprimée par l'Etat Français à travers l'appel à projet « La Grande Fabrique de l'Image-France 2030 » de redonner de la compétitivité à notre pays en matière d'accueil de tournage.

Ce projet est un réel levier d'attractivité territoriale, un moteur au développement des compétences, un soutien à l'émergence et un acteur clef de la transition écologique dans le champ des industries culturelles et créatives.

A terme, ce pôle économique, implanté sur le territoire de la Dordogne, aura un impact significatif sur l'économie et l'emploi, tant à l'échelle départementale que régionale.

Perspectives 2026

- Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre
- Lancement de la consultation pour une DMO



SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET RESTE DU SITE

L'année 2024 a permis de finaliser le projet de construction d'un ascenseur et de réfection de la couverture avec l'ajout de panneaux photovoltaïques. La consultation des entreprises pour ce nouveau chantier a été lancée le 2 décembre 2024.

Les travaux ont démarré en juin 2025 pour un coût total de 360 000 € HT dont

- Ascenseur : 128 000 € HT
- Reprise toiture : 198 000 € HT
- Panneaux photovoltaïques: 34 000 € HT

S'agissant du reste du site, une consultation va être lancée pour un schéma directeur stratégique et opérationnel de reconversion du site de France Tabac à Sarlat-la Canéda.

Perspectives 2026

- Terminer les travaux de l'ascenseur et des panneaux photovoltaïques au siège de la CCSPN
- Lancement de la consultation pour le schéma directeur

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES BORNE 120 FIN DE LA COMMERCIALISATION

Sur les 10 lots commercialisés, 9 ont trouvé preneurs. La vente du 9ème lot sera finalisée en 2026 et pour le 10ème lot un porteur de projet a d'ores-et-déjà montré un intérêt.

Les deux ventes devraient donc se concrétiser en 2026.

Perspective 2026 : Recherche de foncier économique

CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

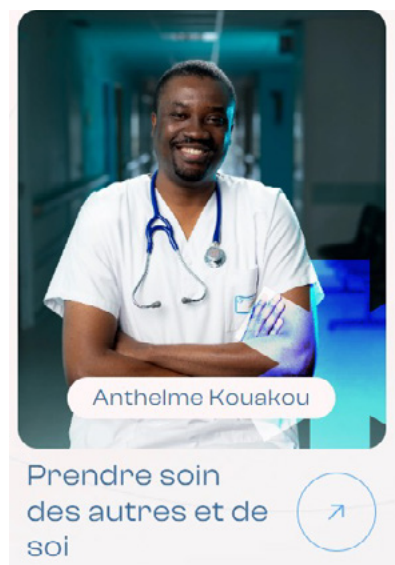
L'année 2024 a permis de finaliser un projet important pour la CCSPN : le lancement d'une campagne d'attractivité du territoire, présentée le 17 octobre au cinéma Rex. Cette campagne d'attractivité économique, intitulée «Le temps d'y vivre» permet de mettre en lumière les atouts du territoire pour attirer entrepreneurs, talents et nouveaux habitants en quête d'un cadre de vie équilibré, entre dynamisme économique et douceur de vivre.

L'objectif est de faire de Sarlat-Périgord Noir une destination économique de premier plan, en valorisant le tissu entrepreneurial qui compte plus de 5 500 entreprises locales, et en mettant en avant des projets structurants comme SarlaTech et le site de France Tabac.

La campagne est également portée par les témoignages de néo-Périgordins qui ont choisi la CCSPN pour y construire leur vie et leurs projets professionnels. Leurs parcours, leurs réussites et leur passion pour nos terres sont au cœur de cette initiative.

Cette opération est forte d'un film institutionnel, six témoignages, un site internet éphémère, une campagne d'affichage à Sarlat, une présence en gares à Bordeaux, Paris Montparnasse, Lille et à l'aéroport de Brive, une diffusion sur les réseaux sociaux de façon ciblée et des petites séquences sur des sites internet comme 20 minutes....

Toujours active, elle a été complétée en 2025 par le tournage et la diffusion d'un 7ème témoignage qui cible les professionnels de santé.



SIDES

Extension ZAE de Vialard

Le projet consiste à la création de 800 mètres de voiries nouvelles, avec la modification du tracé de l'actuelle RD 704 (une convention est en cours avec le Département) qui se raccorderait sur le rond-point existant de la zone d'activité et une extension de la zone d'activité de 12 hectares.

Perspective 2026 : Poursuite des études et de l'acquisition des terrains

SARLATECH



**Adresse : 89 avenue de Selves
à Sarlat-la-Canéda**

Site : www.sarlotech.fr

Tel : 05.47.27.99.18

@ : sarlotech@ccspn.fr

SarlaTech est un lieu de cohésion qui fournit aux entrepreneurs des espaces de travail partagés ou privatisés, des outils, animations, et un accompagnement, imaginé et géré par la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, situé à 89 avenue de Selves, 24200 Sarlat-La Canéda.

L'année a été marquée par le développement de l'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, le développement du service de domiciliation et du campus étudiant. Ce campus permet à des personnes en formation continue, en reconversion professionnelle ou en études supérieures à distance, de bénéficier d'un cadre de travail partagé, de rompre l'isolement, et de créer une dynamique étudiante locale, tout en suivant l'intégralité de leurs cours en distanciel.

Enfin, de nombreux ateliers, événements et temps de rencontres ont également rythmé cette dynamique.

SarlaTech, c'est donc :

- Un espace de coworking équipé avec des bureaux, une connexion Internet rapide, des espaces communs
 - Des espaces de travail individuels (bureaux)
 - Des parcours d'incubation
 - Un Fab-Lab coanimé avec la Pelle aux Idées
 - Un campus étudiant
 - Des salles de réunion entièrement équipées pour les événements professionnels
- Une atmosphère collaborative et communautaire pour favoriser le réseautage et l'innovation
 - Des services et un accompagnement personnalisé pour aider à entreprendre

Perspectives 2026 :

- *Extension des missions d'accompagnement des entreprises de la Communauté de communes pour devenir le point d'entrée des questions de développement économique*
- *Programmation d'une soirée « Histoires d'entrepreneurs 2 »*
- *Développement du campus étudiant*

ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP)

Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif « ACP » (Action Collective de Proximité) en faveur des commerçants et artisans du territoire. La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 Communautés de communes se mobilisent financièrement.

Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de bénéficier d'aides directes financières pour :

- soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises
- accompagner le développement digital
- soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de CO2
- faciliter la transmission / reprise d'entreprises

Sur l'ensemble de la programmation, un plan d'action a été mis en place pour une durée de 4 ans (décembre 2021 à décembre 2025).

Au total, **59 dossiers** ont été validés pour **447 708,20 €** de subventions engagées sur l'ensemble du Périgord Noir.

Pour la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, cela représente donc **12 dossiers pour 95129,38 €** de subventions engagées.

Perspectives 2026 :

- *Poursuites des actions thématiques (numérique, biosourcé...),*
- *Lancement d'une phase de diagnostic du tissu économique du territoire,*
- *Promotion et développement de l'outil TrouveTonLocal (ancienne Bourse aux Locaux Vacants d'Entreprises)*

LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Au vu de la diminution de la densité de professionnels de santé sur le territoire de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir se pose la question du renouvellement de l'offre de soins.

Une intervention volontariste dans le domaine de la démographie médicale a donc été inscrite dans les grandes priorités stratégiques des élus.

L'évolution de la démographie médicale amène dès aujourd'hui à constater des difficultés d'accès aux soins pour les habitants. Malgré les efforts des acteurs présents, on note d'ores et déjà une dégradation de l'offre de santé de proximité. À ce jour, la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir n'est toujours pas définie comme une zone prioritaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS). En effet, en 2025, les indicateurs statistiques pour la Communauté de communes ne sont pas encore assez défavorables. Ce zonage permet notamment aux candidats à l'installation de bénéficier d'une aide financière de l'ARS.

Pour autant, le vieillissement de la population médicale et le nombre prévisible de départs à la retraite de certains professionnels de santé, et notamment des généralistes, laissent prévoir, à court terme, une dégradation très forte de l'offre de soins.

Aussi, les élus communautaires ont souhaité poursuivre les actions engagées et les renforcer encore pour contribuer à l'installation de médecins, en complément des mesures incitatives mises en place par l'Assurance Maladie et l'ARS.

Ces actions concrètes sont :

- **la participation à un Contrat Local de Santé (CLS)**
- **le soutien financier de la Communauté de communes au centre de santé**
- **la location à l'année d'un appartement qui est mis à disposition de stagiaires en médecine et de médecins remplaçants**
- **l'octroi d'une aide à l'installation pour des médecins ne pouvant prétendre aux dispositifs ARS**
- **la sollicitation d'un cabinet de recrutement spécialisé**
- **la poursuite de la campagne d'attractivité du territoire avec le portait d'un médecin**
- **la désignation d'une référente santé pour accompagner les candidats à l'installation**

Pour autant, malgré cet engagement fort de la collectivité, nous constatons une offre encore insuffisante et de réelles difficultés dans l'accès aux soins.

Les efforts et l'engagement de la collectivité dans ce domaine vont donc se poursuivre.

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

CONSEILLÈRE

NUMÉRIQUE

Afin de pallier la demande croissante de rendez-vous sur Sarlat, les plages de rendez-vous ont été agrandies avec l'ouverture de la médiathèque. Parallèlement, la conseillère numérique a activement travaillé avec l'ensemble du service jeunesse ainsi que la Fondation de Selves afin d'éduquer aux usages numériques les scolaires et les périscolaires en intervenant in situ, mais également en formant l'ensemble des animateurs de la Communauté de communes à SarlaTech.

L'année 2025, première année de fonctionnement de la nouvelle Médiathèque de Sarlat, fut marquée par une forte fréquentation au cours de l'année, avec une hausse notable ces derniers mois, de nombreuses nouvelles inscriptions et la relance d'une politique culturelle active au sein du réseau.

L'équipe a en effet à cœur de proposer une offre d'action culturelle riche et variée, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, en partenariat avec les acteurs locaux.

Cette nouvelle dynamique a été mise à l'honneur par l'inauguration du Pôle culturel intercommunal (Médiathèque, Maison des Musiques, Esplanade Alain Carrier) le 30 août 2025.

Le réseau de lecture publique continue également ses actions en direction des publics scolaires afin de donner le goût du livre aux plus petits : Sarlat, Sainte-Nathalène et Marquay ont ainsi accueilli près de 3500 enfants (de la petite enfance au collège).

PERSPECTIVES 2026

- **Consolidation des partenariats existants et construction de nouveaux**
- **Consolidation de la politique culturelle du réseau et construction d'une offre hors-les-murs.**

MAISON DES MUSIQUES

Installée rue 9 Jean-Baptiste Delpyrat à Sarlat, la Maison des musiques est un élément du nouveau Pôle Culturel aux côtés de la médiathèque avec laquelle elle partage une salle d'exposition et d'audition.

L'objectif de cette structure est de permettre un travail de coopération dans la bienveillance, le partage et le partenariat. Elle accueille l'antenne sarladaise du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) mais aussi toutes les associations musicales de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et tous les musiciens du territoire qui souhaitent bénéficier de cet équipement.

Avec ses 2 salles et ses 6 studios, la Maison des musiques favorise les pratiques musicales multiples. L'équipement bénéficie des acoustiques nécessaires et conformes aux diverses utilisations : orchestres, musiques amplifiées, ensembles musicaux, instruments solos. Lieu coopératif qui privilégie les liens pédagogiques et artistiques entre tous, la Maison des musiques tend à développer le collectif, dans l'enseignement comme dans le projet artistique.



ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

CHIFFRES-CLÉS

- 6 studios d'enseignement musical individuel et collectif
- 1 salle de musiques amplifiées
- 1 salle d'orchestre 60 places
- 99 places dans l'auditorium à la médiathèque
- 21 associations, groupes, particuliers
- 16 professeurs de l'antenne sarladaise du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD)
- 150 élèves encadrés
- 315 usagers au total à la Maison des Musiques

Les propositions du CRDD :

1. *Eveil et initiation*
2. *Parcours étude*
3. *Parcours personnalisé*
4. *Pratique collective (musique ancienne, orchestre d'harmonie, musique de chambre et groupe pop/rock)*
5. *Pratique d'un deuxième instrument*
6. « *AMOS* » *(apprentissage de la musique par l'orchestre)*
7. *Formation Musicale (FM) et dispositif FM/Orchestre*

Accueil en périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 19h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et samedi de 10h à 12h30.

Accueil hors périodes scolaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h.

PÔLE ENFANCE, JEUNESSE ET PRÉVENTION

LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ANIMATION DE LA VIE LOCALE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse

Maire de Saint-André-Allas

DIRECTRICE DU PÔLE

Marie-Line Tudury

SERVICES CONCERNES

- 1 multi-accueil
- 1 crèche familiale
- 1 micro-crèche
- 1 lieu d'accueil enfants-parents
- 2 relais petite enfance :
RPE 1
RPE 2
- 3 accueils de loisirs sans hébergement :
- ALSH petite enfance
- ENEA Loisirs
- Ratz-Haut
- 1 Service jeunesse

Le Pôle « petite enfance », « enfance », « jeunesse » met en œuvre des savoir-être tout à fait spécifiques en fonction des âges et, par conséquent des besoins des publics accueillis et de leurs familles.

Pour les 0/3 ans, la sécurité physique, affective et motrice de l'enfant sont primordiales.

Pour les 3/6 ans, les mêmes enjeux sont à considérer en développant la dimension éducative, les clés de la sociabilité et du vivre ensemble.

Pour les 6/12 ans, l'affirmation de soi et le respect des autres sont des piliers importants à développer pour tendre vers un épanouissement constructif tout en aiguisant son sens de la curiosité dans « le domaine des possibles ».

Pour les 12/17 ans, l'attention, l'écoute et l'accompagnement sont les qualités premières à diffuser afin de leur permettre d'approprier leur liberté en toute sérénité et gagner ainsi une confiance en soi grâce à l'aboutissement de projets qu'ils ont le loisir de mettre en œuvre et de faire aboutir.

Pour les 17/25 ans, il s'agit d'offrir une relation de grande qualité à travers l'accompagnement de projets personnels et/ou professionnels grâce à des dispositifs complémentaires et notamment un guichet unique permettant une orientation claire relative aux besoins nécessaires à la construction des adultes de demain.

C'est précisément en fonction des âges accueillis que les services de ce pôle sont accompagnés par des institutions qui, chacune dans son domaine, est garante :

- de la qualité d'accueil et d'encadrement des enfants ;
- de la pertinence des projets éducatifs et pédagogiques ;
- de l'égalité des chances et de l'équité sociale.

Ces partenaires sont :

- La Protection maternelle infantile (PMI)
- La Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS)
- La Caisse d'allocations familiales (CAF)
- La Mutualité sociale agricole (MSA)

Enfin, la maison des jeunes a vocation d'offrir un lieu de rencontre pour la jeunesse de notre territoire et les accompagner dans la mise en place de projets qui leur tiennent à cœur dans l'objectif de les rendre autonomes et curieux sur l'ouverture aux autres et au monde qui les entoure.

PETITE ENFANCE

En matière d'accueil de la petite enfance (jusqu' à 4 ans maximum et avant la scolarisation)

Situés sur Sarlat :

Un multi-accueil de 30 places accueillant du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15, soit une amplitude d'ouverture de 52,5 heures hebdomadaires.

- 1 directrice éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 1 éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 4 auxiliaires principales de puériculture titulaires diplômées.
- 1 auxiliaire de puériculture (adjoint d'animation stagiaire)
- 2 animatrices BAFA/CAP petite enfance, contractuelles
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien
- 1 infirmière



Une crèche familiale avec amplitude variée d'accueil de 7h00 à 19h00 comptant 1 directrice éducatrice du jeune Enfant diplômée d'Etat. L'équipe comprend :

- 2 éducatrices de jeunes enfants diplômée d'Etat (1,5 ETP)
- 1 secrétaire assistante de direction,
- Vacataires : 1 psychologue, 1 musicien.
- 22 assistantes maternelles pouvant accueillir à leur domicile entre 2 et 3 enfants chacune (potentiel de 57 places en juin 2018) pour une amplitude maximale de 12 heures par jour.



Un lieu d'accueil parents-enfants « 123 Soleil »

comptant 1 responsable éducatrice de jeunes enfants accueillante et 2 accueillants fonctionnant 10 heures ou 13 heures par semaine sur 3 ou 4 demi-journées. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, assistantes maternelles, etc...) le mardi et le vendredi de 9h à 12h ; le jeudi de 15h à 19h et un mercredi matin de 9 h à 12 h entre octobre et juin.

C'est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme, gratuite, sans inscription, de façon régulière ou occasionnelle, de jeunes enfants âgés de moins de quatre ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent.

Cette structure constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Les professionnels sont formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. Le lieu d'accueil parents-enfants est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant.



Située à Proissans :

Une micro-crèche de 10 places accueillant du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, soit une amplitude d'ouverture de 55 heures hebdomadaires

- une directrice éducatrice de jeunes enfants (diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants)
- une auxiliaire de puériculture (diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture)
- deux agents d'accueil (C.A.P. petite enfance et assistance maternelle)



Positionnés à Sarlat mais déployés sur 5 Communautés de communes :

2 Relais Petite Enfance (RPE) animés par 2 éducatrices de jeunes enfants. Service

d'information et d'animation en faveur de l'accueil individuel et de l'accompagnement personnalisé pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes.

Champ territorial du RPE 1 :

Nombre de communes concernées : 27 communes (13 pour la CCSPN et 14 pour la CCVH) pour un potentiel d'accueil de 230 places.

- Sur la CCSPN, 52 assistantes maternelles « libérales » dont les parents sont les employeurs. Il est à noter que cette population d'ass. mat. est vieillissante avec plus de la moitié ayant dépassé les 50 ans et un peu plus de 15% ayant plus de 60 ans.
- Sur la CCVH, 26 assistantes maternelles dont 2 exercent en Maison d'Assistants Maternelles MAM).

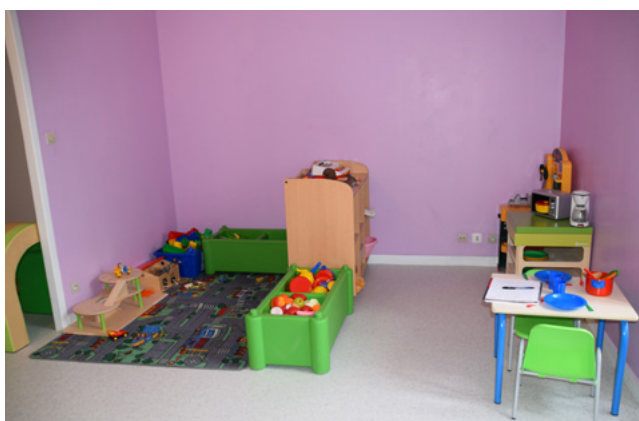
Champ territorial du RPE 2 :

Nombre de communes concernées : 62

- Pays de Fénelon, 22 assistantes maternelles dont 5 exerçant en MAM
- Domme-Villefranche-du-Périgord, 19 assistantes maternelles
- Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède, 24 assistantes maternelles

Offrant un potentiel d'accueil de 227 places sur ce territoire.

À ces moyens viennent s'ajouter des prises en charge au domicile des parents dont la quantification n'est pas aisée ainsi que la garde dans le cercle familial.



ENFANCE

En matière d'accueil de l'enfance (à partir de la scolarisation) :

Situés à Sarlat :

Un ALSH maternel dans le cadre de la Maison de l'Enfance, d'une capacité de 25 places, ouvert de 7h45 à 18h15. L'équipe qualifiée BAFA et BAFD est composée d'une directrice et de trois animatrices, d'une auxiliaire de puériculture et d'un CAP Petite Enfance.



Un ALSH (Ratz Haut) de 150 places pour les 3-15 ans ouvert de 7h30 à 18h15. La vétusté de cet équipement est à noter. Il bénéficie, par ailleurs, d'un espace et d'un environnement remarquables. 1 directeur – 2 directeurs adjoints – 1 secrétaire - 12 animateurs permanents – animateurs vacataires selon les besoins pendant les vacances- 1 factotum – personnel d'entretien

Un service de bus permet d'acheminer les enfants sur site



Situé à Sainte-Nathalène :

Un ALSH 3-11 ans d'une capacité de 40 places pou-

vant aller jusqu'à 60 places pendant les grandes vacances, ouvert de 7h30 à 18h30. L'équipe est composée d'un directeur et de 5 animateurs.



JEUNESSE

En matière de jeunesse : pré-adolescents, adolescents, jeunes adultes

Situés à Sarlat :

Un service jeunesse composé d'1 directeur assisté d'une secrétaire à mi-temps et d'un animateur à mi-temps.

Basé au Colombier, il accueille les jeunes de 12 à 17 ans pour se retrouver avec entre amis, échanger, être accompagnés dans leurs projets, participer à des activités diverses dans un espace avec WIFI en accès gratuit.

Le Service Jeunesse les accompagne dans leurs projets, leur autonomie, les questionnements et la vie quotidienne. L'accueil est libre et gratuit sur l'ensemble des temps d'ouverture, permettant un accès sans inscription préalable.

Ouvert à toutes et tous sans discrimination, il s'inscrit comme un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et d'initiatives.

Les objectifs de ce lieu sont :

- de proposer un accueil libre, gratuit et accessible
- d'informer, d'aider à s'orienter et d'accompagner dans l'acquisition de l'autonomie grâce à l'Information Jeunesse (IJ)
- de soutenir les initiatives qui contribuent à l'animation culturelle du territoire
- de favoriser l'expression et l'appropriation du territoire et de ses infrastructures au travers de projets qui tiennent à cœur aux jeunes

Les horaires d'ouverture au public :

Hors vacances scolaires :

- Mardi, jeudi, vendredi : 16h – 18h30
- Mercredi et samedi : 14h – 18h30

Pendant les vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi : 9h – 18h

Un projet d'aménagement de locaux situés juste à côté de la médiathèque de Sarlat est en réflexion.

Une mission Information Jeunesse (IJ)

L'objectif de l'Information Jeunesse est de permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. L'information jeunesse s'inscrit donc comme une passerelle permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires du territoire.

L'animation de la vie sociale locale

En sommeil en 2025. En lien avec l'Information Jeunesse, il s'agit de l'organisation d'actions événementielles citoyennes basées sur le sport, la culture, les loisirs, favorise la Cohésion Sociale. Ces différents domaines représentent des tremplins privilégiés permettant d'associer la Jeunesse dans sa mise en relation avec d'autres types de publics, ainsi qu'avec des partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou même privés.

ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Des événementiels sont organisés sur le territoire, en lien avec les Communes et différents partenaires.

- La mode qui roule
- Sarlat Color
- Festi'Zik

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette démarche de travail avec les services de la Caf vise à réaliser des diagnostics sur notre territoire par l'organisation de rencontres et d'échanges avec les services, les habitants, les élus et les partenaires. Les thèmes abordés sont les suivants :

- Petite enfance
- Parentalité
- Jeunesse
- Animation de la vie locale
- Qualité de vie/Citoyenneté

ACTIONS DE COORDINATION ENFANCE/JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE :

Mise en place de passerelles entre les structures – Suivi des bilans et des documents administratifs des structures SDJES/CAF – Organisation d'actions de loisirs de proximité sur le territoire.

LE CISPD : CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Présidé par le président de la CCSPN et supervisé par le procureur de la république, ce conseil réunit les services de la gendarmerie, de la sous-préfecture, la police municipale, les associations à caractère social et/ou de prévention, le Conseil départemental, les collèges et les lycées, les parents d'élèves, les bailleurs sociaux.

Trois ateliers thématiques permettent de réfléchir et de travailler sur le territoire avec nos partenaires, à savoir :

- La prévention des violences intrafamiliales
- La prévention des jeunes
- La tranquillité publique

LES MISSIONS DE RÉFÉRENT ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention
- Information et orientation des agents
- Sensibilisation des élus.

Perspectives 2026 :

- *Accueillir et informer les nouveaux élus du territoire ;*
- *Préparer et accompagner le remplacement de la directrice du pôle petite enfance/enfance ;*
- *Consolider la délégation de la coordination du pôle petite enfance à la directrice de la crèche collective ;*
- *Valider le contrat de projet des RPE par la CAF ;*
- *Poursuivre le projet de réhabilitation du Ratz-Haut ;*
- *Accompagner l'ouverture du service jeunesse et le projet d'aménagement des futurs locaux ;*
- *Développer de nouvelles actions en faveur des publics jeunes et des adolescents au niveau du territoire.*
- *Poursuivre le Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) 6/11 ans ;*
- *Maintenir, voire développer la campagne de communication sur la prévention des violences intrafamiliales*
- *Renforcer les actions sur l'égalité femme/homme ;*
- *Poursuivre les actions de la CTG au regard de la nouvelle convention 2025-2029 ;*
- *Développer des interactions avec les familles des ALSH.*

ACTION SOCIALE

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MISSIONS

- Actions en faveur des seniors en vue de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées : mise en place d'actions de prévention et de services tels que la livraison de repas à domicile mais aussi accès à des logements adaptés (Résidence Autonomie du Plantier) et développement de solutions adaptées aux besoins des seniors (Conciergerie d'Ici, Atchoum).
- Actions en faveur des personnes adultes souhaitant une élection de domicile, un accompagnement social individualisé pour les aider dans les démarches administratives, un accompagnement budgétaire mais aussi des conseils et des informations sur les organismes et dispositifs sociaux existants. Le pôle « action sociale » intervient également dans l'aide sociale facultative communautaire (chèques d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, chèques cadeaux en fin d'année). Il mène aussi une action plus spécifique en direction des jeunes adultes « en rupture » qui peuvent être hébergés et accompagnés dans l'un des trois logements loués à cet effet. Enfin, il œuvre à la création et au maintien du lien social par le biais d'actions collectives (ateliers cuisine, ateliers éco-logement) et par son inscription dans les projets du territoire (CTG, CLS, actions partenariales).
- Actions sur l'Aire des Gens du Voyage, sur le site de Rivaux, constituée de 16 emplacements (soit 32 places de caravanes) et s'inscrivant dans les orientations du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage en Dordogne (2024/2029).

FAITS MARQUANTS 2025

- Mise en place des chèques accompagnement personnalisé en partenariat avec Avenir Sarlat.
- Journée de sensibilisation à l'attention des lycéens de la section ASSP du lycée Saint-Joseph pour la promotion des métiers en lien avec les personnes âgées et la perte d'autonomie.
- Travaux conséquents au sein de la Résidence autonomie : réfection d'une partie de la toiture pour assurer son étanchéité ; création d'une ouverture au niveau des combles ; sécurisation de l'accès à la toiture.
- Lancement de quatre ateliers d'écriture à destination des aidants familiaux avec des professionnels de « Bulle d'aide », le média des aidants.
- 11 jeunes hébergés dans le dispositif « Allocation Logement Temporaire » pour 930 nuitées

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Jacques de PERETTI

Président du CIAS
Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir
Maire de Sarlat-La-Canéda

Marie-Pierre DELATTAIGNANT

Vice-présidente du CIAS
Vice-présidente chargée des politiques de solidarité, de santé
Maire-adjointe de Sarlat-La-Canéda

CHIFFRES CLÉS 2025

Personnes accueillies : 14 188
accueils physiques et téléphoniques.

Domiciliations : 140 (125 en 2024) dont 36 renouvellements et 104 nouvelles demandes.

Portage des repas : 42 254 repas livrés en 2025 (43 983 en 2024).

EFFECTIF ET MOYENS

Budget : 1 898 000 €

Effectif : 14 agents dont 5 travailleurs sociaux, 4 auprès du public sénior, 1 agent technique polyvalent et 4 administratifs.

PERSPECTIVES 2026

- *Réflexion sur la gestion et l'aménagement de l'aire des gens du voyage.*
- *Contribution à la mise en place des instances et commissions dans le cadre de la nouvelle mandature.*
- *Renouvellement du marché du portage de repas au 1er juillet 2026.*
- *Evaluation externe et élection des membres du Conseil de la Vie Sociale au sein de la Résidence autonomie.*

OFFICE DE TOURISME SARLAT - PÉRIGORD NOIR

MISSIONS

- Accueillir, informer et conseiller les visiteurs
- Promouvoir l'offre touristique et la destination Sarlat-Périgord Noir en France et à l'étranger
- Fédérer et animer les acteurs du tourisme
- Organiser et valoriser les grands événements structurants (Fest'Oie, Fêtes de la Truffe, marché de Noël...)
- Commercialiser des produits touristiques et des prestations de services touristiques sur notre territoire et sur le territoire de toute commune de la destination qui y serait favorable
- Organiser les visites guidées de Sarlat
- Apporter conseil et soutien à toute collectivité qui en ferait la demande par convention
- Développement touristique, études et animation
- Animation et participation à l'entretien des sentiers de randonnée

EFFECTIF ET MOYENS

- 24 salariés
- 3M € de budget pour l'Office de Tourisme
- 1,5 M € de taxe de séjour

FAITS MARQUANTS 2025

- Création de la gazette hivernale (30.000 ex)
- Lancement de la première édition de « Février Gourmand »
- Premier repas « Prestige » lors de la fête de la Truffe
- Lancement de la démarche ISO 9001
- Plan de communication de 300k€ mutualisé avec les offices de tourisme de Lascaux et Pays de Fénélon
- Renouveau du label Accueil Vélo
- Actions de promotions internationales vers les marchés scandinaves, italiens, espagnols, américains, néerlandais ou britanniques.

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jérôme PEYRAT

Président de l'Office de tourisme,
Vice-président de la CCSPN en
charge de l'économie touristique
Maire de La Roque-Gageac

Christophe NAJEM

Vice-président de l'Office de
tourisme
Conseiller communautaire délégué
Maire-adjoint de Sarlat-La-Canéda

CHIFFRES-CLÉS

- 450.000 visiteurs sur les points d'accueil
- 1.800.000 visites sur le site www.sarlat-tourisme.com
- 160.000 exemplaires du magazine de destination Intense Périgord Noir
- 220.000 plans de Sarlat / 50.000 plans de Beynac / La Roque-Gageac
- 49.000 followers Facebook ; 23.900 sur Instagram
- 1.700 dossiers via la plateforme de réservation
- 980.000 arrivées de touristes dans la collectivité

PERSPECTIVES 2026

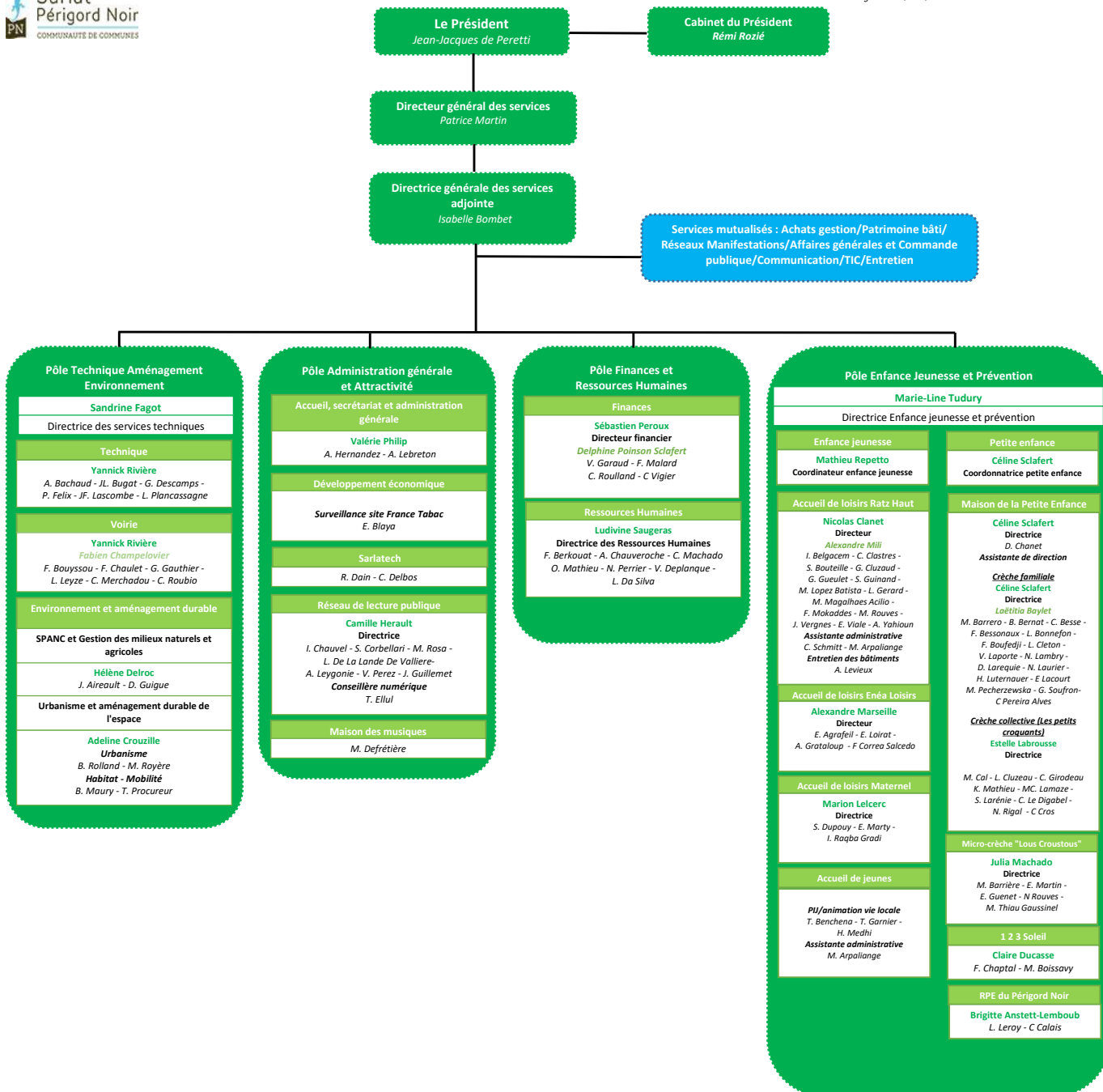
- **Lancement de la campagne de promotion vidéo sur le marché France (cible hors saison et juillet)**
- **Actions internationales vers les marchés italiens, espagnols, scandinaves, américains, belges**
- **Parcours écotouristique de Beynac**
- **Guide du touriste responsable**
- **Certification ISO 9001**
- **Label Engagé RSE**
- **Création d'un événementiel sportif**



LES MOYENS GÉNÉRAUX

- 31. *Organigramme*
- 33. *Administration général , accueil et secrétariat*
- 34. *Médiathèques*
- 35. *Développement économique*
- 36. *Sarlotech*
- 39. *Service ressources humaines*
- 40. *Service financier*
- 43. *Service voirie*
- 44. *Eau, assainissement et rivières*
- 46. *Urbanisme et aménagement durable de l'espace*
- 51. *Relais Petite Enfance du Périgord Noir*
- 52. *Lieu d'accueil enfants-parents «123 soleil»*
- 53. *Micro-crèche «Lous coustous»*
- 54. *Crèche collective «Les p'tits croquants»*
- 55. *ALSH maternel du Plantier*
- 56. *Crèche familiale*
- 57. *ALSH Enea loisirs*
- 58. *ALSH du Ratz-Haut*
- 59. *Service jeunesse*
- 60. *Les services mutualisés*

ORGANIGRAMME DES SERVICES



**Pôle Administration générale
et Attractivité**

Accueil, secrétariat et administration
générale

Valérie Philip

A. Hernandez - A. Lebreton

Développement économique

Surveillance site France Tabac

E. Blaya

Sarlotech

R. Dain - C. Delbos

Réseau de lecture publique

Camille Hérault

Directrice

I. Chauvel - S. Corbellari - M. Rosa -

L. De La Lande De Vallière -

A. Leygonie - V. Perez - J. Guillemet

Conseillère numérique

T. Ellul

Maison des musiques

M. Defrétière

SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

MISSIONS

Accueil, secrétariat

- Accueil, information et orientation du public
- Gestion du courrier et de la boîte mail
- Secrétariat des pôles

Administration générale

- Gestion et suivi des instances : bureaux, conseils communautaires, commissions
- Gestion des occupations des bâtiments de France Tabac

Santé : accompagnement à l'installation des professionnels de santé

QVCT : suivi et organisation des actions



FAITS MARQUANTS 2025

- Accueil d'une nouvelle collaboratrice au sein de l'équipe suite au départ d'une collègue
- Contrôle de la CRC
- Appartement de santé : 5 étudiants en médecine accueillis
- 1 convention d'aide à l'installation pour un médecin généraliste
- Ancrage des actions de la Qualité de la Vie et Conditions de Travail (QVCT) avec notamment des séances de sport sur l'année



PERSPECTIVES 2026

- *Installer les nouvelles instances communautaires après les élections municipales et communautaires*
- *Consolider l'organisation du service et assurer la sécurisation des procédures*
- *Utiliser la plateforme PubliAct pour la publication des actes sur le site internet*



ÉLUS RÉFÉRENTS

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

Marie-Pierre VALETTE

Conseillère communautaire déléguée chargée des finances, de l'administration générale et des ressources humaines

EFFECTIF DU SERVICE

- 1 responsable de service
- 2 agents d'accueil (1,5 ETP)

CHIFFRES-CLÉS 2025

Accueil, secrétariat

5 105 appels (-9% / 2024)

4 561 personnes reçues (-6% / 2024)

1 687 courriers reçus (-13 % / 2024)

1 620 courriers enregistrés pour le service Urbanisme (-44% / 2024)

6 182 mails reçus (+ 6% / 2024)

346 réservations de salles

Administration générale

7 Bureaux communautaires

5 Conseils communautaires

114 délibérations

4 réunions des commissions

MÉDIATHÈQUES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

MISSIONS

- Promouvoir la lecture sous toutes ses formes
- Mettre à disposition de tous les publics différents types de documents à des fins d'information, de loisirs, d'éducation et de culture
- Offrir aux administrés un accès gratuit au numérique
- Participer à la vitalité du lien social sur le territoire en fournissant à tous des espaces publics de rencontre et de réflexion

FAITS MARQUANTS 2025

- Inauguration officielle du Pôle culturel : Médiathèque, Maison des Musiques, Esplanade Alain Carrier le 30 août 2025 ;
- Lancement de l'application MaBibli,
- Relance de l'accueil des établissements scolaires du premier cycle
- Mise en œuvre d'une politique culturelle riche et variée : expositions, conférences, ateliers de conversation, diffusion du Bordeaux Live Opéra, Bébés lecteurs...

PERSPECTIVES 2026 :

- **Consolidation des partenariats existants et construction de nouveaux : service jeunesse, lycées, collèges...** ;
- **Consolidation de la politique culturelle du réseau et construction d'une offre hors-les-murs ;**
- **Proposition d'un nouveau service autour des jeux de société.**



CONSEIL NUMÉRIQUE

690 accompagnements

10 ateliers collectifs

272 rendez-vous individuels

6 partenariats réguliers

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF ET MOYENS

3 bibliothèques (Sarlat, Sainte-Nathalène, Marquay)

7 bibliothécaires salariées

2 bibliothécaires saisonnières

3 bénévoles référents de la bibliothèque de Marquay

1 conseillère numérique

CHIFFRES-CLÉS 2025

Réseau

- Plus de 30 000 documents et plus de 90 magazines sont mis à disposition des publics dans le réseau Sarlat-Périgord Noir. Il faut y ajouter les ressources de la bibliothèques départementales Dordogne Périgord et de la Médiathèque numérique ;
- Plus de 90 animations sur 4 communes ;
- Plus de 150 accueils scolaires réalisés dans le réseau soit près de 3500 enfants accueillis.

Médiathèque de Sarlat

- 30h30 d'ouverture hebdomadaire et 3h d'ouverture le dimanche d'octobre à mars ;
- 41 498 entrées dont 1 181 entrées le dimanche ;
- 3 192 inscriptions dont 2 137 nouvelles inscriptions.

Médiathèque de Sainte-Nathalène

- 14h d'ouverture hebdo ;
- 5 365 entrées ;
- 219 inscriptions dont 50 nouvelles inscriptions.

Médiathèque de Marquay

- 8h d'ouverture hebdomadaire
- 2 013 entrées ;
- 91 inscriptions dont 19 nouvelles inscriptions.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS

- Assistance et conseil stratégique des élus en matière de développement économique et du commerce de centre-ville
- Information et accompagnement des entreprises et des porteurs de projet
- Accompagnement des projets de la collectivité
- Gestion du Syndicat Intercommunautaire de Développement du Sarladais (SIDES)

FAITS MARQUANTS 2025

- Transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet cinéma à la CCSPN et création d'un budget annexe France Tabac
- Finalisation de la commercialisation de la B 120
- Tournage et diffusion d'un 7ème témoignage ciblant les professionnels de santé dans le cadre de la poursuite de la diffusion de la campagne d'attractivité
- Transfert de la gestion du SIDES à la Communauté de communes Pays de Fénelon.

PERSPECTIVES 2026

- **Projet cinéma : lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre et d'une DMO**
- **Lancement d'une consultation pour un schéma directeur stratégique et opérationnel de reconversion du site de France Tabac à Sarlat-La Canéda**
- **Confirmation de la poursuite du portage par l'EPF du site de France Tabac**
- **Signature des actes pour la vente des derniers lots de la B120**

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF

Mission partagée

CHIFFRES-CLÉS 2025

30 réunions avec les différents partenaires de la CCSPN en matière de développement économique : Etat, ACP, Rougié, Territoires d'Industrie, Marque Employeur, accompagnement d'entreprises...

35 réunions sur le projet de création d'un écosystème autour du cinéma

4 Comités Syndicaux du SIDES

3 réunions relatives à l'extension de la ZAE de Vialard sur la commune de Carsac-Aillac

1 commission développement économique

SARLATECH

ÉLUS RÉFÉRENTS

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

Christophe NAJEM

Conseiller communautaire délégué chargé de l'économie numérique et de l'économie touristique
Maire-adjoint de Sarlat-La-Canéda

EFFECTIF DU SERVICE

2 ETP

CHIFFRES-CLÉS 2025

12 Newsletters envoyées –

203 personnes inscrites

196 personnes profils actifs sur la plateforme de réservation

161 porteurs de projet accueillis lors des Cafés de la création coorganisés avec le Crédit Agricole et l'ERIP Périgord Noir

384 places louées

40 événements organisés

4 start-up incubées

6 étudiants bénéficiant du campus étudiant

3 entreprises louent des bureaux privatifs au mois

5 conventions de partenariat signées sur l'innovation, l'Économie Sociale et Solidaire, la technologie, l'accompagnement et la formation

MISSIONS

L'objectif de SarlaTech est de proposer un environnement stimulant qui favorise les échanges, l'innovation et le développement économique au sein de la communauté locale. Le concept repose sur la mise en relation des acteurs de cette communauté locale, permettant à chacun de tisser des liens et de bénéficier de l'expérience des autres.

SarlaTech met à disposition des entrepreneurs un ensemble de services et d'installations, conçus pour répondre à leurs besoins :

- Espace de coworking équipé : SarlaTech propose 8 postes de travail ergonomiques avec une connexion Internet rapide, l'accès à un isoloir et un accès Wi-Fi gratuit.
- Espaces de travail individuel : des bureaux privatifs sont disponibles pour ceux qui préfèrent travailler en toute tranquillité.
- Salles de réunion entièrement équipées : des espaces de réunion dotés de tous les équipements nécessaires pour les événements professionnels (écran tactile, vidéoprojecteur...)
- Atmosphère collaborative : l'ambiance communautaire de SarlaTech encourage le réseautage et l'innovation.
- De nombreux partenaires : UNITEC, La WAB, Emergence Périgord, La Pelle aux Idées, French Tech Périgord, La Mission locale, le lycée et les réseaux d'entrepreneurs locaux...
- Services et accompagnement personnalisés : l'équipe de SarlaTech est disponible pour aider les entrepreneurs dans leur parcours.
- L'opportunité de tester ses idées dans un environnement opérationnel.
- Un campus étudiant et un accompagnement dédié permettant de créer un noyau étudiant sur Sarlat.

L'espace de coworking est accessible 7j/7, de 6h à 22h

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Adresse : 89 avenue de Selves à Sarlat-La-Canéda

Site : www.sarlatech.fr

Tel : 05.47.27.99.18

@ : sarlatech@ccspn.fr

FAITS MARQUANTS 2025

- Lancement du service de domiciliation d'entreprise
- Accueil d'une exposition de peinture sur le thème de la santé au travail
- Organisation de la soirée « Histoires d'entrepreneurs » avec la CC Vallée Dordogne Forêt Bessède et la French Tech Périgord
- Début de l'incubation de la start-up « FOSCA Biotech » qui développe un dispositif médical dans le secteur de l'immunothérapie pour les traitements du cancer

PERSPECTIVES 2026

- **Extension des missions d'accompagnement des entreprises de la Communauté de communes pour devenir le point d'entrée des questions de développement économique**
- **Programmation d'une soirée « Histoires d'entrepreneurs 2 »**
- **Développement le campus étudiant**

**Pôle Finances et
Ressources Humaines**

Finances

Sébastien Peroux

Directeur financier

Delphine Poinson Sclafert

V. Garaud - F. Malard

C. Roulland - C. Vigier

Ressources Humaines

Ludivine Saugeras

Directrice des Ressources Humaines

F. Berkouat - A. Chauverache - C. Machado

O. Mathieu - N. Perrier - V. Deplanque -

L. Da Silva

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

ÉLUS RÉFÉRENTS

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

Marie-Pierre VALETTE

Conseillère communautaire déléguée en charge des finances, de l'administration générale et des ressources humaines

EFFECTIF DU SERVICE

1 DRH

6 assistants (5,4 ETP)

1 apprentie RH (0,5 ETP)

MISSIONS

- Assurer la gestion des carrières et des situations administratives de chacun des agents des 3 collectivités (Mairie de Sarlat, CIAS et CCSPN)
- Calculer et traiter leur rémunération, gérer et suivre leurs absences et leur santé au travail
- Assurer les recrutements (conseil, organisation et suivi)
- Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan de formation et de l'ensemble des formations
- Assurer la préparation et le suivi des instances de dialogue social
- Produire le rapport social unique
- Contribuer à la démarche globale d'amélioration des conditions de travail (QCVT)
- Développer le partenariat institutionnel

CHIFFRES-CLÉS 2025

1825 bulletins établis sur l'année 2025

Effectif au 31/12/25 : 139 agents dont :

- 91 titulaires dont 71 % de femmes et 29 % d'hommes répartis selon les catégories suivantes : 21 % catégorie A / 18 % catégorie B / et 62 % catégorie C,
- 47 contractuels dont 74% de femmes et 26% d'hommes

Obligation d'emploi FIPHFP remplie

Déroulement de carrière

- 42 avancements d'échelon,
- 5 avancements de grade,
- 2 promotions internes

Formation : 182,5 journées de formation (60 agents concernés) dont :

- 158 journées de professionnalisation (56 agents),
- 6,5 journées de préparation examens et/ou concours ou test de positionnement (2 agents)
- 18 journées de perfectionnement (2 agents)

Absences médicales

2197 jours d'arrêt concernant 49 agents :

- 1467 jours de maladie ordinaire (49 agents), dont :
 - 21 arrêts de travail inférieurs à 10 jours,
 - 19 arrêts de travail compris entre 11 à 90 jours,
 - 3 arrêts de travail de plus de 90 jours
- 730 jours de congé longue maladie (2 agents)
- 490 jours congé maternité (3 agents)

FAITS MARQUANTS 2025

- Contrôle de la CRC sur la commune et sur la CCSPN
- Accompagnement de la collectivité dans la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire (risque santé au 1er janvier 2026)
- Accompagnement de l'ensemble des services et du personnel communautaire sur des projets et des nouveaux dispositifs RH
- Accompagnement de la dématérialisation des bulletins de paie

PERSPECTIVES 2026

- **Elections professionnelles 2026**
- **Evaluation et actualisation des lignes directrices de gestion**
- **Mise en œuvre de la dématérialisation des évaluations professionnelles**

SERVICE FINANCIER

MISSIONS

- Gestion de 13 budgets :
 - **Sarlat-la Canéda** (Ville – Eau – Assainissement - Eglise Sainte-Marie - Centre Culturel et de Congrès)
 - **Communauté de communes** (Budget principal - SPANC – Borne 120 et Résidence Habitat Jeunes)
 - **CIAS** (Budget principal – Résidence autonomie)
 - **Autres budgets** (Aérodrome – Syndicat Mixte du SCoT Périgord Noir)
- Préparation, exécution et suivi des crédits
- Contrôle de gestion
- Préparation des Comptes Administratifs
- Suivi de la trésorerie
- Subventions d'investissements : montage des dossiers, demande et suivi des encaissements
- Traitement des recettes impayées (Restauration scolaire, périscolaire, occupation du domaine public, TLPE...)
- Régies d'avances et de recettes : arrêtés, comptabilisation, contrôle...
- Gestion des emprunts
- Amortissements
- Suivi de l'inventaire

FAITS MARQUANTS 2025

- Arrivée d'1 Agent recruté (décembre) sur le poste de conseiller de gestion.
- Contrôles de la CRC sur la commune de Sarlat et la CCSPN ;
- Signature d'une convention partenariale entre la commune de Sarlat et la Direction départementale des finances publiques ;
- Poursuite des opérations de fiabilisation de l'actif et d'amélioration comptable en coordination avec le SGC de Sarlat ;

PERSPECTIVES 2026

- **Passage au CFU (Compte Financier Unique) pour les comptes 2026 ;**
- **Sécuriser les procédures d'achat, garantir la qualité comptable et développer le suivi de l'exécution budgétaire.**

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

Marie-Pierre VALETTE

Conseillère communautaire déléguée en charge des finances, de l'administration générale et des ressources humaines

EFFECTIF DU SERVICE

Service mutualisé de la Communauté de communes depuis le 1er janvier 2017.

6 agents :

1 directeur

1 adjoint au directeur

4 agents comptables

CHIFFRES-CLÉS 2025

Surface financière tous budgets confondus :

71 045 000 €

12 214 mandats

3 351 titres

8 019 engagements de dépenses

3 092 engagements de recettes

Nombre total d'écritures :

24 676

**Pôle Technique Aménagement
Environnement**

Sandrine Fagot

Directrice des services techniques

Technique

Yannick Rivière

*A. Bachaud - J.L. Bugat - G. Descamps -
P. Felix - JF. Lascombe - L. Plancassagne*

Voirie

Yannick Rivière

Fabien Champelovier

*F. Bouyssou - F. Chaulet - G. Gauthier -
L. Leyze - C. Merchadou - C. Roubio*

Environnement et aménagement durable

**SPANC et Gestion des milieux naturels et
agricoles**

Hélène Delroc

J. Aireault - D. Guigue

**Urbanisme et aménagement durable de
l'espace**

Adeline Crouzille

Urbanisme

B. Rolland - M. Royère

Habitat - Mobilité

B. Maury - T. Procureur

SERVICE VOIRIE

MISSIONS

- Entretien des voiries communautaires de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) ;
- Entretien des signalisations horizontales et verticales (police) sur les voiries communautaires de la CCSPN ;
- Suivi de chantiers d'aménagements urbains, de voirie ;
- Avis au service instructeur sur autorisation d'urbanisme (CUa, CUB et PC) ;
- Avis sur demande de permissions de voirie, d'occupation du domaine public ;
- Arrêté d'alignement sur demande des communes, des notaires...

FAITS MARQUANTS 2025

- Achat de matériels, d'une chargeuse, d'un broyeur ;
- Vente de matériels : un télescopique et un ancien véhicule léger
- Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER de juin à septembre 2025 ;
- Embauche d'un agent en décembre pour remplacement d'un départ à la retraite début 2026 ;

PERSPECTIVES 2026

- **Achat d'un poids lourd 19t en remplacement d'un 7t. ;**
- **Acquisition d'un fourgon atelier ;**
- **Départ à la retraite du responsable de service avec remplacement par le chef d'équipe actuel ;**
- **Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER de juin à septembre 2026**

ÉQUIPEMENTS

- 1 Tractopelle
- 1 Tracteur Balai
- 1 Tracteur Lame Niveleuse + Broyeur
- 2 Compacteurs
- 3 Camions bennes PL
- 1 Camion benne VL
- 1 PATA
- 1 Chargeur Mecalac
- 2 VL
- 1 Pelle Mecalac + Lamier

ÉLUS RÉFÉRENTS

Didier DELIBIE

Vice-président chargé de la voirie (fonctionnement)
Maire-adjoint de Marquay

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie (investissement)
Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable

1 chef de l'équipe régie

12 agents (6 pour la régie et 6 dans le service technique)

CHIFFRES-CLÉS 2025

415 km de voirie répartis sur 13 communes

Travaux réalisés en 2025, tant par entreprises qu'en régie :

Réfection de voirie par entreprises pour un

montant de **1 416 363 €** (dont 327 000 € de fonds de concours de la Ville de Sarlat-La Canéda et 144 500 € de subvention de l'agence de l'eau) ;

Élagage par l'équipe voirie sur les routes communautaires avant revêtement ;

Réfection de voirie par les agents en régie pour un montant de matériaux d'environ

247 710 €

220 tonnes d'émulsion

980 tonnes de graviers

700 tonnes de grave émulsion

120 tonnes d'enrobé

200 tonnes de calcaire

Marquage au sol par entreprises pour un

montant d'environ **70 427 €**

Achat de panneaux de signalisation pour

un montant d'environ **39 964 €**

Instruction de **78** permissions de voirie.

EAU, ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

~ RIVIÈRES ~

ÉLU RÉFÉRENT

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC
Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

1 agent

ÉQUIPEMENTS

1 véhicule de service, 2 inclinomètres, 4 protocoles de Porchet, 3 appareils photos, 1 SIG PériGéo avec modules métiers (ANC, Réseaux humides EU EP, GEMAPI), 2 ordinateurs portables, une station météo, un appareil respiratoire d'urgence, un détecteur de gaz, 2 piézomètres.

CHIFFRE-CLÉS 2025

Environ **150 000 €**
d'aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour les projets de gestion intégrée des eaux pluviales engagés en 2025, tels que la noue de Brossolette (Ville de Sarlat-La Canéda) et l'aménagement du parking Desmouret à Sarlat-La Canéda (CCSPN)

MISSIONS

- Mise en œuvre de la politique Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur la CCSPN
- Mise en œuvre de la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) sur la Ville de Sarlat-La Canéda
- Suivi des zones humides sur le territoire communautaire
- Conseil et accompagnement technique des administrés, des professionnels et des communes

FAITS MARQUANTS 2025

GEPU :

- Mise en place d'une noue d'infiltration sur les eaux pluviales et désimperméabilisation d'une ruelle en continuité de l'espace naturel du quartier Pierre Brossolette à Sarlat-La Canéda ;
- Lancement des travaux de désimperméabilisation et de réaménagement du Parking Desmouret à Sarlat-La Canéda ;
- Accompagnement de 2 classes de 6ème du Collège La Boétie sur la réflexion de l'aménagement de la ville de demain face aux enjeux du changement climatique.

GEMAPI :

- Achèvement des travaux de restauration de la zone humide de Chantegrel sur le Ladignac sur la commune de Proissans
- Mise en place d'une cabane d'observation de la faune en chantier participatif sur la Commune de Proissans.

PERSPECTIVES 2026

- **Finalisation de la cabane d'observation de la faune sauvage au bord du Ladignac ;**
- **Maitrise foncière de zones humides sur le Ladignac et la Cuze ;**
- **Lancement des travaux de renaturation d'une zone humide sur le Ladignac ;**
- **Finalisation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) pour la commune de Sarlat ;**
- **Réflexion sur la phase d'étude d'un futur programme pluriannuel de gestion sur le bassin versant de la Cuze.**



EAU, ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

~ EAU ET ASSAINISSEMENT ~

MISSIONS

- Assainissement non collectif : Gestion en régie des contrôles sur le territoire communautaire, suivi de la facturation et des reversements, rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS), accompagnement et renseignements des administrés.
- Assainissement collectif et eau potable sur la ville de Sarlat-La Canéda : Suivi de l'exploitation courante et de l'application des contrats, suivi des études et travaux sur les réseaux, suivi du Schéma Directeur d'Assainissement Collectif (SDAC) en cours d'élaboration.

FAITS MARQUANTS 2025

GOUVERNANCE

- 12 réunions de suivi de contrat avec Veolia, exploitant de la ville de Sarlat-La Canéda
- 1 réunion avec Artelia sur le SDAC-SDGEP de la ville de Sarlat-La Canéda

SPANC / SPAC

- Mise à jour de la convention pour le recouvrement de la redevance assainissement non collectif avec Sogédo. Création d'une convention avec le RDE24 pour les communes de Tamniès et de Marquay
- Rés'Eau 24 : Nouveau réseau d'échanges techniques et réglementaires des techniciens de Dordogne de l'assainissement collectif. Réseau piloté par le SATESE.

RESEAUX HUMIDES

- Renoncement au transfert de la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2025
- Mise en place des nouvelles redevances de l'Agence de l'Eau sur la performance des systèmes d'assainissement et la performance des réseaux d'eau potable
- Déploiement de la télérelève sur Sarlat-La Canéda – Birdz – Veolia
- Installation de 142 panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Sarlat-La Canéda représentant 10 % de ses besoins - Veolia
- Réhabilitation des postes de relevage de France Tabac et de la Cuisine Centrale – Veolia
- Diagnostic du forage de La Tannerie à Sarlat- Veolia
- Réception des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable route du Château de Campagnac à Sarlat sur 1,2 km – 270 000 € HT – Montastier
- Maillage du réseau d'eau potable Avenue du Général de Gaulle à Sarlat – Montastier
- Extension du réseau d'assainissement Allée du Petit Lander à Sarlat – Montastier
- Renforcement du réseau d'eau pluviale rue Jean tarde à Sarlat - NGE

PERSPECTIVES 2026

- **Renouvellement du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les réseaux humides (eau potable, assainissement et eau pluviale) de la ville de Sarlat-La Canéda**
- **Réception des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les impasses de la rue Jean Jaurès à Sarlat**
- **Clôture du réservoir d'Argentouleau à Sarlat**
- **Sécurisation des réservoirs d'eau potable**
- **Finalisation du SDAC : validation du nouveau zonage d'assainissement, mise en œuvre des conclusions du programme de travaux en cohérence avec les programmes d'aménagement urbain et de voirie.**

ÉLU RÉFÉRENT

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC
Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

3 agents

ÉQUIPEMENTS

3 véhicules de service, 2 inclinomètres, 4 protocoles de Porchet, 3 appareils photos, 1 SIG PériGéo avec modules métiers, 2 ordinateurs portables, une station météo, un appareil respiratoire d'urgence, un détecteur de gaz

CHIFFRES-CLÉS 2025

5 500 installations en assainissement non-collectif (ANC)

454 contrôles réalisés

Réseaux humides

4 850 branchements d'eau usée

5 230 compteurs d'eau potable

5 assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) en cours avec le service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) :

- Contrôle de gestion du délégataire (GSP) ;
- Suivi de la station d'épuration (STEP) ;
- Schéma directeur d'assainissement collectif (SDAC) ;
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP) ;
- Rédaction des rapports sur le prix et la qualité du service (RPQS)

2 assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) en cours avec Socama :

- Réhabilitation des réseaux humides dans les impasses de la rue Jean Jaurès à Sarlat ;
- Renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable route du Château de Campagnac, à Sarlat.

SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

PLAN CLIMAT AIR ET ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) / LOGEMENT / MOBILITÉ

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Michel PERUSIN
Vice-président chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement
Maire de Sainte-Nathalène

Fabienne LAGOUBIE
Vice-présidente chargée du programme alimentaire, de l'agriculture et des mobilités
Maire-adjointe de Sarlat

François COQ
Conseiller communautaire et conseiller municipal à Sarlat

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable en charge du PLUi, RLPI et PCAET
2,5 instructrices
1 chargé OPAH logement
1 chargé de mobilité / PVD

MISSIONS

- L'élaboration, le suivi et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial
- Mise en œuvre de l'AXE 1 du PCAET sur la thématique Logement et Habitat (OPAH, Plateforme de Rénovation Énergétique, logements vacants,...etc).
- Mise en œuvre de l'AXE 2 du PCAET sur la thématique mobilité (Véloroute, Sarlat-Bus, Atchoum,...etc.)
- Animation et suivi de la démarche PVD

CHIFFRES CLÉS 2025

- 2 commissions Développement Durable et Mobilités et 7 sous commissions
- 1 rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan Climat rédigé et publié
- 1 réunion publique sur le rapport et l'impact du changement climatique sur le territoire
- 1 pacte territorial Signé avec l'Etat (rénovation des logements)
- 1 tournée France Rénov à Sarlat
- 1 formation sur la santé au cœur de l'aménagement du territoire avec le Pays du Périgord Noir
- 4 Ateliers du CAUE sur la « biodiversité et adaptation aux changements climatiques au cœur des projets d'aménagements » à destination des élus et techniciens
- 1 réunion publique sur la Forêt et 1 livret de fiche pratiques produit sur la Forêt à destination des élus
- Plan Alimentaire Territorial : Deux ateliers organisés sur le territoire du Pays regroupant 50 acteurs

Logement et rénovation énergétique

- 1 COPIL annuel OPAH
- 1 COPIL Périgord Noir rénov'
- 1 Apéro rénov (vingtaine de professionnels présents)
- France rénov : La tournée à Sarlat les 23 et 24 mai 2025)
- 1 Signature du Pacte territorial avec PNR, la Région, le Département et l'Anah.
- 11 permanences communales qui ont permis de rencontrer 33 ménages.

- Préparation et signature du volet 3 du pacte territorial qui remplacera les OPAH en 2026

Bilan OPAH (revenus modestes et très modestes)

102 contacts établis	- Montants des travaux initiés :	1 910 515 €
46 dossiers déposés ANAH	- Primes CCSPN accordées :	65 500 €
40 dossiers accordés	- Primes Communales accordées :	31 000€
63 projets terminés	- Subventions Anah obtenues :	1 264 915 €

Bilan Périgord Noir Rénov

En 2025, les techniciens de Périgord Noir Rénov' ont réalisé 738 missions diverses, 80 visites à domiciles pour 298 ménages accompagnés (-42 ménages par rapport à 2024) :

- 500 missions d'information (appels simples, premiers renseignements)
- 140 missions de conseil (entretiens techniques)
- 70 missions d'orientation (étude dossier et réorientation vers programmes adaptés)
- 28 accompagnements de rénovation (audit, visite terrain, suivi travaux, dossiers)

Cette légère baisse d'activité est expliquée par la suspension partielle des aides et du dispositif par l'Etat à partir de juillet 2025.

En 2025 :

- 13 dossiers de rénovation globale ont été engagés pour 711 572 € de montant de travaux et 245 914 € de subventions.
- 54 dossiers de travaux ponctuels de rénovation ont été engagés représentant 787 032 € de montant de travaux et 175 306 € de subventions

Au total, en 2025, par le biais de l'OPAH et PNR, et donc pour l'ensemble des habitants de la CCSPN, 107 dossiers de rénovations ont été engagés, représentant 3 409 119 € de travaux, et 1 686 135 € de subventions nationales.

Mobilité

- 1 COPIL sur le Contrat Opérationnel de Mobilité du Périgord Noir (avec la Région)
- 1 comité d'itinéraire de la Véloroute voie verte Vallée de la Dordogne (V91)
- 2 commissions d'appel d'offres : Maîtrise d'œuvre de la véloroute voie verte, Transport urbain 2026-2029

Petites Villes de Demain (PVD)

- 3 actions livrées depuis 2022 et 11 autres engagées
- 1 avenant à la convention validé

FAITS MARQUANTS 2025**PCAET :**

- Finalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET réalisé en interne.
- Présentation à la population de l'évaluation et intervention d'un expert d'AcclimaTerra lors d'une conférence sur le changement climatique (70 personnes) et auprès de classes de 6ème et de CM1/CM2

Logement et rénovation énergétique :

- OPAH : 3ème année de réalisation de l'accompagnement
- Périgord Noir rénov : 4ème année d'activité sur le territoire
- Signature du Pacte territorial lors de la tournée France Rénov à Sarlat
- Communication auprès des professionnels du secteur par le biais d'un 'Apérorénov' ; et auprès de la population par différents outils de communication

Mobilité :

- Covoiturage et transport solidaire : Montée en puissance de la plateforme Atchoum ; la CCSPN est l'EPCI du Pays du Périgord Noir qui connaît le plus de demandes
- Véloroute Voie Verte :
 - Premières acquisitions foncières avec l'aide de la SAFER Nouvelle-Aquitaine.
 - Recrutement du groupement de maîtrise d'œuvre et démarrage de la mission.
- Sarlat-Bus : attribution du marché pour la période 2026-2029 incluant des modifications de circuits et d'horaires.
- Elaboration de la carte interactive des mobilités

PVD :

- Signature d'un avenant de prolongation de la convention PVD jusqu'au 31 décembre 2026

Autres thématiques :

- - Poursuite du groupe de travail forêt avec le Pays qui a permis d'accueillir une stagiaire pendant 6 mois en charge de la rédaction du livret fiches pratiques sur la Forêt à destination des élus ; (réunions techniques, une réunion publique)
- - Réalisation du Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays (lancement de l'étude et réalisation des ateliers, définition d'un plan d'action)

PERSPECTIVES 2026**PCAET**

- Poursuite de la mise en œuvre avec consolidation des actions déjà engagées

Logement et OPAH

- Remplacement de l'OPAH par le volet 3 du Pacte territorial. Réalisation d'audits devenus obligatoires pour tous les projets de rénovation globale
- Journée de la rénovation de l'habitat organisé à Sarlat-La Canéda
- Poursuite de la communication auprès des professionnels et de la sensibilisation de la population par des animations et permanences dans les communes

Mobilité

- Vélo route voie verte : poursuite des acquisitions foncières et poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre et des études environnementales
- Poursuite de la promotion de la plateforme Atchoum auprès des principaux employeurs du territoire et des associations
- Application du nouveau marché de transport urbain Sarlat-Bus (horaires et arrêts modifiés)
- Déploiement de la carte interactive des mobilités

PVD

- Signature d'un avenant à la convention afin d'intégrer de nouveaux secteurs et de nouvelles actions.

SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

URBANISME ET INSTRUCTION ADS : PLUi ET RLPi

ÉLU RÉFÉRENT

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme
Maire de Sainte-Nathalène

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable en charge du PLUi, RLPi et PCAET

2,5 instructrices

1 chargé OPAH logement

1 chargé de mobilité / PVD

MISSIONS

- L'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)
- L'accueil et le conseil en amont des pétitionnaires

Une activité relativement stable du service en nombre d'actes instruits (Equivalent permis de construire similaire à l'année passée). On peut juste noter une légère baisse des rendez-vous et des appels par rapport en 2024 qui était une année exceptionnellement chargée suite à l'approbation du PLUi en 2023. L'année 2025 reflète un retour à la normale de l'activité du service.

CHIFFRES-CLÉS 2025

1 552 actes instruits
soit 843 équivalents Permis de Construire

14 Déclarations d'Intention d'Aliéner

326 rendez-vous (-124 par rapport à 2024)

1532 appels (-108 par rapport à 2024)

Une vingtaine de réunions avec les gros porteurs de projets (élus, services professionnels...)

2 clubs ADS départementaux

Formations sur : le permis d'aménager, l'évaluation environnementale des projets, webinaires actualités juridiques en urbanisme

ACTES	CUa	CUB	DP	PC	PA	PD	TOTAL Par commune
Beynac-et-Cazenac	36	6	22	13	1	2	80
Marcillac-Saint-Quentin	26	4	31	29	0	0	90
Marquay	17	1	19	18	1	0	56
Proissans	30	0	30	30	3	0	93
La Roque Gageac	28	3	26	8	2	0	67
Saint-André-Allas	50	5	25	27	2	2	111
Sainte-Nathalène	16	1	18	4	0	0	39
Saint-Vincent-de-Cosse	11	0	6	13	0	0	30
Saint-Vincent-le-Paluel	4	3	6	6	0	0	19
Sarlat-la Canéda	377	25	263	131	6	1	803
Tamniès	10	1	7	17	2	1	38
Vézac	25	2	21	1	1	0	50
Vitrac	24	4	36	12	0	0	76
TOTAL par acte	654	55	510	309	18	6	1552
Différence/2024	-28	+12	+5	7	+2	idem	-16

SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE PLUi ET RLPI

CHIFFRES-CLÉS

PLUi :

2 cellules de pilotages PLUi

Une vingtaine de
Réunions avec élus et porteurs
de projets, bureau d'étude

1 mise à disposition du public
pour la modification simplifiée
(juillet)

SCOT :

Participation aux comités tech-
niques et comités syndicaux

MISSIONS

- L'élaboration, la modification, le suivi et la mise en œuvre des documents d'urbanisme et d'aménagement (PLU intercommunal, Règlement Local de Publicité, Plan climat Air Energie Territorial)
- La participation active à l'élaboration du SCOT

FAITS MARQUANTS 2025

- Gestion des recours à l'encontre du PLUi approuvé en 2023 (rédactions de mémoires, réunions avec cabinet d'avocats)
- Lancement, élaboration et approbation de la modification N°1 du PLUi de la CCSPN.
- Participation active aux travaux du SCOT (phase PAS en 2025)

Pôle Enfance Jeunesse et Prévention

Marie-Line Tudury

Directrice Enfance jeunesse et prévention

Enfance jeunesse

Mathieu Repetto
Coordinateur enfance jeunesse

Petite enfance

Céline Sclafert
Coordonnatrice petite enfance

Accueil de loisirs Ratz Haut

Nicolas Clanet
Directeur
Alexandre Mili
I. Belgacem - C. Clastres -
S. Bouteille - G. Cluzaud -
G. Gueulet - S. Guinand -
M. Lopez Batista - L. Gerard -
M. Magalhaes Acilio -
F. Mokaddes - M. Rouves -
J. Vergnes - E. Viale - A. Yahiou
Assistante administrative
C. Schmitt - M. Arpaliange
Entretien des bâtiments
A. Levieux

Maison de la Petite Enfance

Céline Sclafert
Directrice
D. Chanet
Assistante de direction
Crèche familiale
Céline Sclafert
Directrice
Laëtitia Baylet
M. Barrero - B. Bernat - C. Besse -
F. Bessonaux - L. Bonnefon -
F. Boufedji - L. Cleton -
V. Laporte - N. Lambry -
D. Larequie - N. Laurier -
H. Luternauer - E. Lacourt
M. Pecherzewska - G. Souffron -
C. Pereira Alves
Crèche collective (Les petits croquants)
Estelle Labrousse
Directrice
M. Cal - L. Cluzeau - C. Girodeau
K. Mathieu - MC. Lamaze -
S. Larénie - C. Le Digabel -
N. Rigal - C. Cros

Accueil de loisirs Enéa Loisirs

Alexandre Marseille
Directeur
E. Agrafeil - E. Loirat -
A. Gataloup - F. Correa Salcedo

Accueil de loisirs Maternel

Marion Lelcerc
Directrice
S. Dupouy - E. Marty -
I. Raqba Gradi

Accueil de jeunes

PIJ/animation vie locale
T. Benchena - T. Garnier -
H. Medhi
Assistante administrative
M. Arpaliange

Micro-crèche "Lous Croustous"

Julia Machado
Directrice
M. Barrière - E. Martin -
E. Guenet - N. Rouves -
M. Thiau Gaussinel

1 2 3 Soleil

Claire Ducasse
F. Chaptal - M. Boissavy

RPE du Périgord Noir

Brigitte Anstett-Lemboub
L. Leroy - C. Calais

RELAIS PETITE ENFANCE DU PÉRIGORD NOIR



MISSIONS

- Mise en place de permanences d'accueil physique et téléphonique ;
- Conseil et information des parents sur l'ensemble des modes d'accueils existants sur les territoires intercommunaux ;
- Information et orientation des professionnels et acteurs de l'accueil individuel ;
- Organisation d'un cadre de rencontre et d'échange de pratiques professionnelles ;
- Mise en place d'activités collectives pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants aux domiciles des familles ;
- Sensibilisation des professionnels et des parents employeurs à la formation continue et organisation d'échanges après la formation ;
- Organisation de temps d'activité et d'animation (ateliers d'éveil) pour les enfants ;
- Contribution à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées indépendantes ;
- Promotion du métier « assistant maternel » ;
- Développement et animation d'un réseau de partenaires ;
- Contribution à la fonction observatoire des modes de garde du territoire ;
- Participation au réseau départemental RPE ;
- Evaluation des actions et réalisation d'un bilan annuel d'activité,
- Gestion administrative du RPE.

FAITS MARQUANTS 2025

- Rédaction du projet de fonctionnement pour chaque RPE (2 agréments CAF) à partir du 2ème semestre 2025 ;
- Remplacement pour la période de septembre 2025 à fin août 2026 d'une des animatrices : recrutement préalable, accueil et formation de la nouvelle professionnelle recrutée.

PERSPECTIVES 2026

- **Mettre en œuvre les actions proposées dans le cadre des projets de fonctionnement**
- **Poursuivre l'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles, notamment à travers le départ en formation professionnelle continue ;**
- **Démarche de formation professionnelle pour les animatrices du service : analyse de la pratique professionnelle, veille juridique.**

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

2 ETP

MOYENS

Locaux adaptés au siège social du Relais ; locaux à aménager sur les différents sites extérieurs par les animatrices ; 2 véhicules de service ; Matériels spécifiques : jeux, jouets d'éveil, matériel éducatif, etc ; Équipement bureautique / téléphonie.

CHIFFRES-CLÉS 2025

5 Communautés de communes bénéficient des services du RPE

133 assistantes maternelles agréées indépendantes

456 places accueil

45 assistantes maternelles agréées indépendantes sur la CCSPN

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

« 123 SOLEIL »

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable accueillante
2 accueillantes
1 personnel d'entretien
1 superviseur

MISSIONS

- Proposer un lieu de paroles, de rencontres et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent. (parents, grands-parents, assistantes maternelles, etc...)
- Ouverture, le mardi et le vendredi de 9h à 12h, le mercredi de 15h à 19h et un mercredi matin de 9h à 12h entre octobre et juin. C'est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme, gratuite, sans inscription, de façon régulière ou occasionnelle
- Favoriser « la séparation »
- Accueillir les difficultés avant qu'elles ne s'installent
- Offrir un lieu de vie relationnelle dès la grossesse
- Rompre l'isolement des familles

FAITS MARQUANTS 2025

- Portes ouvertes d'123 Soleil
- Goûter de la bonne année autour de la galette des rois
- Participation au festival du jeu Moyenâgeux
- Racontines de Pâques et de Noël
- Semaine ambiance poissons et coquillages
- Participation à la journée famille à Sainte-Nathalène
- Interventions à la maternité pour présenter 123 Soleil

CHIFFRES-CLÉS 2025

773 passages d'enfants

167 enfants différents
accueillis

PERSPECTIVES 2026

- *Goûter de la bonne année autour de la galette des rois*
- *Racontines de Noël (Médiathèque)*
- *Présentation d'123 Soleil à la maternité*
- *Semaine ambiance poissons et coquillages*
- *Participation à la journée des familles*
- *Portes ouvertes d'123 Soleil*



MICRO-CRÈCHE

« LOUS COUSTOUS »

MISSIONS

- La micro-crèche « Lous Coustous » a une capacité d'accueil de 10 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.
- La structure permet un accueil régulier, mais aussi occasionnel, selon les besoins des familles.
- Située à 5 mn de Sarlat, au sein de l'école maternelle de Proissans, elle est très accessible et bénéficie des services de la restauration de l'école.
- La Micro-crèche permet aux enfants accueillis de grandir et d'évoluer dans un lieu chaleureux et stimulant accompagnés par des professionnels qualifiés et de se socialiser au sein d'un petit groupe d'enfants. A travers le projet pédagogique développé en équipe, une attention particulière est portée au respect du rythme individuel de chaque enfant au quotidien ainsi qu'une volonté de favoriser la libre exploration du bébé et de l'enfant.

FAITS MARQUANTS 2025

- Séances d'éveil musical mensuelles avec l'association Timounzik
- Matinées « passerelle » en juin avec la classe de petite section de Proissans, pour les enfants scolarisés en septembre 2025
- Découverte de plusieurs spectacles dédiés à la petite enfance : concert pour les tout-petits au centre culturel de Sarlat, spectacle dans le cadre de « l'heure du conte »
- Atelier bougeothèque au gymnase de Sarlat tous les mois
- Fête de l'été en juillet : moment convivial autour d'un buffet (buffet réalisé par les familles)
- Goûter de Noël en décembre : moment convivial en présence des familles et du père Noël
- Mise en place d'ateliers à thèmes par l'équipe de la micro-crèche : atelier cuisine, atelier d'éveil corporel et de relaxation, massage bébé, tapis-conte, atelier autour des couleurs, atelier patouille.

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice éducatrice de jeunes enfants

1 auxiliaire de puériculture

3 agents d'accueil

CHIFFRES-CLÉS 2025

228 jours d'ouverture

23 enfants accueillis

6 réunions d'équipe

6h d'analyses de la pratique pour chaque professionnelle

16046 heures de présence

PERSPECTIVES 2026

- *Organisation de la Semaine nationale de la petite enfance*
- *Participation à des spectacles qui éveillent à la curiosité*
- *Organisation d'une journée pédagogique pour les professionnelles de la micro-crèche*
- *Sortie de fin d'année à la caserne des pompiers*



CRÈCHE COLLECTIVE

« LES P'TITS CROQUANTS »

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

- 1 directrice éducatrice de jeunes enfants
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 4 auxiliaires de puériculture
- 3 CAP petite enfance
- 1 remplaçante CAP petite enfance
- 1 agent de restauration
- 1 agent d'entretien
- 1 agent d'entretien restauration

MOYENS

Restauration sur site
Équipements petite enfance

CHIFFRES-CLÉS 2025

226 jours d'ouverture

75 enfants inscrits

45 600 heures d'accueil

MISSIONS

- Accueil en collectivité de jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans :
 - Multi accueil : 25 places du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
 - Halte jeux : 5 places à partir de 2 ans de 9h à 16h30 hors mercredi et vacances scolaires.
- Veiller au bien-être, à la sécurité matérielle et affective des jeunes enfants, indispensable pour les aider à grandir, à acquérir leur autonomie, à développer leur curiosité et leurs capacités.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, les informer, les conseiller.
- Assurer un rôle de prévention en partenariat avec les différents intervenants de la petite enfance.

FAITS MARQUANTS 2025

- Participation à la journée des familles
- Départs de 2 agents dont la directrice désormais en retraite Caudron
- Bougeothèque (ateliers de motricité) au gymnase 2 fois par mois
- Sortie de fin d'année en juin à la ferme de Villeneuve à Saint-André-Allas
- Participation à la Semaine de la petite enfance
- Participation au Salon du livre et aux arts en folie
- Sortie à la bibliothèque 1 fois par mois
- Spectacle de Noël entièrement réalisé par nos soins au centre culturel pour les enfants et leurs familles.
- «Café parents » 1 fois par mois : convivialité et partage pour ce temps d'échange autour de la parentalité.
- Organisation d'ateliers en commun en collaboration avec la crèche familiale. (Semaine de la fête de la musique et semaine de Noël).
- Pose de plaques acoustiques.

PERSPECTIVES 2026

- **Sortie à la médiathèque 2 fois par mois**
- **Arrivée d'une nouvelle éducatrice de jeunes enfants**
- **Intervention d'une infirmière, 2 matinées par semaine. Elle accompagne les professionnels en matière de santé et de prévention, notamment dans l'application des protocoles prévus dans le règlement de fonctionnement**

ALSH MATERNEL DU PLANTIER

MISSIONS

- Accueillir les enfants de moins de 6 ans en leur offrant un cadre adapté pour leur bon développement
- L'ALSH maternel est un lieu familial où les enfants peuvent s'épanouir au travers des différentes activités proposées mais aussi du quotidien réfléchi et mis en place par une équipe à l'écoute des besoins de cette tranche d'âge spécifique
- Elaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités des enfants
- Apprentissage de la vie en collectivité. Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Respect du rythme et des besoins de l'enfant
- Instaurer un climat convivial, de confiance et de bienveillance
- Instaurer une relation de confiance avec les familles et être à leur écoute
- Respect du cadre réglementaire des accueil collectifs de mineurs (ACM) de la DDCSPP

FAITS MARQUANTS 2025

- Changement de direction à La Maison de La Petite Enfance
- Passerelles entre le Ratz-Haut et Enéa Loisirs pour les enfants âgés de 5 ans
- Sortie de fin d'année au parc aquatique de La Saule
- Mise en place d'un jardin par et pour les enfants
- Thème « le tour du monde en 8 semaines » durant tout l'été où les enfants ont pu découvrir différents pays du monde et leurs cultures comme des ateliers cuisines pour découvrir des plats typiques, des ateliers danses et chants traditionnels, des contes ainsi que des ateliers manuels divers.
- Spectacle de Noël de La Maison de la Petite Enfance

PERSPECTIVES 2026

- **Projet sur la découverte du patrimoine : une conteuse vient dans la structure pour raconter des histoires adaptées aux enfants sur ce thème.**
- **Un grand jeu de découverte dans Sarlat**
- **Une sortie à l'aquarium du Bugue pour découvrir les poissons de nos rivières ainsi qu'une sortie au parc du Bournat pour voir la mini ferme et les anciens métiers**
- **Intervention d'une médiatrice animalière dans la structure**



ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice

4 animateurs

1 saisonnier sur la période estivale

MOYENS

L'ALSH est ouvert de 7h45 à 18h15 tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf entre Noël et le Premier de l'an). Il accueille un maximum de 25 enfants. Il est situé dans les locaux de la Maison de la petite enfance qui sont dédiés à l'accueil des moins de 6 ans.

CHIFFRES-CLÉS 2025

86 enfants inscrits pour

18322 heures de présence

Mercredis **7338** heures

Soit **815** journées enfants

Vacances **10984** heures

pour **1373** journées enfants

CRÈCHE FAMILIALE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse

Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

22 agents : 1 directrice, 1 éducatrice de jeunes enfants, 1 assistante de direction, 18 assistantes maternelles (1 AM en longue maladie)

1 vacataire médecin (45 h/an pour les 3 crèches) et 1 vacataire psychologue

MOYENS

3 bureaux ; Utilisation du logiciel OPUS ; 1 salle d'animation pour le jardin d'éveil et salle partagées : espace créatif / espace psychomoteur. 1 véhicule

CHIFFRES-CLÉS 2025

70 059 heures d'accueil

247 jours d'ouverture

75 enfants inscrits

126 heures de formation du personnel

297 visites aux domiciles des assistantes maternelles par la puéricultrice et l'éducatrice

9 réunions de coordination petite enfance

6 réunions d'équipe regroupant l'ensemble des assistantes maternelles

MISSIONS

- Organiser l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile des assistantes maternelles (AM) recrutées pas la CCSPN et encadrées par une équipe pluridisciplinaire (1 puéricultrice et 1 éducatrice puis 2 éducatrices à partir de juillet 2025)
- Garantir le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant confié
- Favoriser leur autonomie, leur socialisation
- Accompagner les premières étapes de leur développement
- Permettre à chacun de passer des journées épanouissantes et enrichissantes
- Créer un climat de confiance avec les parents et être à l'écoute de leurs besoins dans le respect du secret professionnel
- Observer et dépister les troubles précoces
- Partager avec eux leurs expériences pour les soutenir et répondre en toute discrétion à leurs interrogations
- Encadrer les assistantes maternelles, les former, les soutenir, les associer à l'élaboration du projet éducatif du service

FAITS MARQUANTS 2025

- Fêtes des parents en juin avec le groupe Badaswing
- Journée des familles en octobre à Sainte-Nathalène
- 12 Séances d'éveil musical : pour tous les enfants de 18 mois à 3 ans
- Sorties bougeotheque au gymnase
- Organisation de la semaine de la petite enfance avec des ateliers d'éveil ouverts aux familles pendant le temps d'accueil
- Sortie de fin d'année dans les jardins du château de Campagnac à Sarlat
- Création du spectacle de Noël / animations spectacles interservices
- Passerelle avec les écoles : 3 matinées à l'école du Pignol, 3 visites à l'école des Chênes Verts et 3 à Temniac
- Partenariat avec les médiathèques : ateliers bébés lecteurs à Sarlat et à Sainte-Nathalène
- Départ à la retraite de la Directrice, prise de poste de nouvelle directrice, arrivée d'une éducatrice de jeunes enfants

PERSPECTIVES 2026

- **Conférence sur les violences éducatives ordinaires / la bienveillance pour l'équipe**
- **Semaine de la petite enfance en partenariat avec la médiathèque**
- **Ateliers bébés lecteurs avec la médiathèque**
- **Journée des familles**
- **Participation au festival des arts et folie / salon du livre**
- **Arrivée d'une infirmière en tant qu'accompagnant en santé : 7h/ semaine**

ALSH ÉNÉA LOISIRS

MISSIONS

- Proposer un accueil de qualité, sécurisé pour des enfants de 3 à 11 ans
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Respect du rythme et des besoins de l'enfant
- Respecter le cadre réglementaire des Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) de la DDCSPP
- Permettre aux enfants de vivre des temps de loisirs les mercredis et les vacances scolaires
- Elaborer des projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer les capacités motrices, cognitives et culturelles des enfants
- Favoriser l'apport de connaissance, par la découverte et l'expérimentation en proposant des animations ludiques et éducatives
- Développer la créativité et l'imagination des enfants en mettant en place des outils pour les rendre acteurs de leurs loisirs
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque tranche d'âge
- Aider à la découverte de son territoire et participer à son animation
- Découvrir de nouveaux environnements grâce aux séjours proposés
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Sensibiliser aux enjeux et respect de l'environnement en favorisant notamment le recyclage et la gestion des ressources
- Assurer un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap en relation avec les familles
- Instaurer une relation de confiance avec les familles et être à leur écoute
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque, centre culturel, agence culturelle...)
- Travailler des projets transversaux avec les services de la collectivité

FAITS MARQUANTS 2025

- La mise en place d'un nouveau carnaval
- Départ d'un animateur et arrivée d'une nouvelle animatrice
- Échange et rencontre avec les enfants fréquentant Althéa
- Séjour de Printemps au parc animalier de Beauval et découverte de la région et séjour d'été en Auvergne
- Organisation de la fête d'Halloween, chasse aux bonbons dans le bourg de Sainte-Nathalène, soirée autour d'une auberge espagnole avec les familles, organisation d'un concours de déguisement avec une catégorie parents
- Réorganisation des groupes d'enfants pour l'été
- Mise en place des repas du midi en extérieur pour l'été
- Fête de fin de séjour d'été réalisée par les enfants à destination des familles, moment de convivialité avec les familles pour clôturer l'été
- Organisation du marché de Noël, maison du père Noël, visite du père Noël, stand créateurs, conte de Noël.

PERSPECTIVES 2026

- *Organisation d'un séjour au printemps au Puy du Fou ainsi que la visite de la région et organisation d'un séjour d'été*
- *Découverte du territoire et visite de fermes locales*
- *Organisation du carnaval de Sainte-Nathalène*
- *Participation au projet photo de l'Agence culturelle*
- *Organisation d'un marché de Noël*
- *Organisation d'une chasse aux bonbons d'Halloween sous forme de grands jeux*
- *Participation aux différents projets transversaux avec les services de la collectivité.*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur

5 animateurs permanents diplômés

2 saisonniers pour la période estivale

MOYENS

L'ALSH est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires (sauf entre Noël et le Premier de l'an) de 7h30 à 18h30.

La capacité maximum est de 60 enfants en juillet et 50 les autres jours d'ouverture.

Les locaux sont situés au sein de l'école de la commune de Sainte-Nathalène. Ils sont composés d'un bâtiment d'accueil récent dédié aux activités des plus petits et de la salle des fêtes convertie en salle d'activités pour les plus de 6 ans. Le dortoir de l'école sert de salle de repos. La proximité avec la bibliothèque est un atout pour favoriser la lecture et les projets communs. La restauration est réalisée sur place dans le réfectoire de l'école par une cuisinière ou par un traiteur quand la cuisinière est absente.

CHIFFRES-CLÉS 2025

9490 h d'accueil les mercredis

22 233 h d'accueil durant les vacances

Mercredi : **1054** journées enfants réalisés

Vacances : **2779** journées enfants réalisées

ALSH DU RATZ-HAUT

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur 1 temps plein

1 directeur-adjoint 1/4 temps plein

1 directeur-adjoint les séjours d'été

13 animateurs 8 temps plein

18 animateurs saisonniers

(dont 6 stagiaires BAFA) 2

temps plein

2 adjointes administratives 1

temps plein

1 factotum (technicien) 1 temps plein

Accueil de 9 stagiaires

MOYENS

1 bureau, 1 salle d'animateur, 7 salles d'animation, réfectoire, cuisine, 1 salle (multifonction) avec cuisine pédagogique, local technique, 2 bassins, jeux extérieurs, terrain de foot-basket-volley, 2 minibus...

CHIFFRES-CLÉS 2025

798 enfants inscrits

32 261 h d'accueil les mercredis

66 477 h d'accueil pendant les vacances

Mercredis : **3584** journées enfants réalisées

Vacances : **7934** journées enfants réalisées

MISSIONS

- Accueil des enfants de 3 à 14 ans en répondant aux besoins de l'enfant
- Elaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer la créativité et l'imagination des enfants en mettant en place des outils pour les rendre acteurs de leurs loisirs
- Découverte et pratique d'activités sportives
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque groupe d'âge
- Favoriser l'apport de connaissance, la découverte et l'expérimentation en proposant des animations ludiques et éducatives
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque, centre culturel, agence culturelle...)
- Respect du cadre réglementaire des accueil collectifs de mineurs (ACM) de la DDCSPP

FAITS MARQUANTS 2025

- Réorganisation des groupes qui sont désormais déterminés par niveau de classes et non plus par âge
- Mise en place de nombreuses animations et activités dans le cadre de notre projet pédagogique :
 - Thème de l'imaginaire pour l'année 2024/2025 ; thème du jeu d'été 2025 et thème du patrimoine local pour l'année 2025/2026.
 - Ateliers philo avec la conseillère numérique de la médiathèque.
 - Projet radio avec l'IME et Radio Vallée Vézère.
 - Tournage d'un film étudiant au début des vacances de printemps « Gosses » et projection au cinéma Rex en octobre.
 - Accueil et échange avec un groupe folklorique de Colombie dans le cadre du festival de danses et musiques du monde de Montignac.
 - Séjour ski aux vacances d'hiver et deux séjours d'été à Font Romeu et à Mimizan.

PERSPECTIVES 2026

- **Réinstallation du poulailler**
- **Réflexion sur l'organisation suite à l'évaluation réalisée en 2025**
- **Travaux : installation d'un nouveau jeu extérieur pour les 6 ans et plus. Installation de 3 toilettes siège dans les sanitaires Explorateurs.**
- **Réflexion autour du projet de réhabilitation du centre de loisirs**
- **Projet photo avec service culturel du département**

SERVICE JEUNESSE

MISSIONS

L'IJ (Information Jeunesse) :

Il doit permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. L'Information Jeunesse s'inscrit comme une passerelle, permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires.

L'animation de la vie sociale locale :

En lien avec l'Information Jeunesse, la mission est de favoriser la cohésion sociale sur notre territoire, par l'organisation d'actions événementielles citoyennes basées sur le sport, la culture, les loisirs, le populaire et le festif.

Ces différents domaines représentent des tremplins privilégiés permettant d'associer la jeunesse dans sa mise en relation avec d'autres types de publics, ainsi qu'avec des partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou même privés.

FAITS MARQUANTS 2025

- Recrutement d'un chef de service
- Forum des métiers au lycée Joséphine Baker
- Conférence débat sur le harcèlement scolaire réunissant 40 personnes (adultes et enfants)
- Projet « panique à l'école » : atelier photo permettant d'exprimer l'anxiété à l'école
- Félibrée 2025 : peinture ds portes de la Félibrée avec une quinzaine de jeunes
- Festizik à La Roque- Gageac 150 personnes
- Sensibilisation aux métiers du cinéma
- Passeport d'activité été
- Sarlat Color : 465 participants.
- La Mode qui Roule : près de 400 personnes

PERSPECTIVES 2026

- *Réouverture du service jeunesse au Colombier*
- *Proposer des actions/projets en lien avec le nouveau projet pédagogique*
- *Conforter les actions autour de la prévention notamment santé*
- *Vacances sportives (février) avec le service des sports du département*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 ETP responsable service jeunesse

0.7 ETP sur les missions PIJ / Espace Jeunes

0.5 ETP administratif

CHIFFRES-CLÉS 2025

80 jeunes accompagnés

100 entretiens dans les collèges et lycées lors des permanences

LES SERVICES MUTUALISÉS

Les services de la Ville de Sarlat-la Canéda sont mutualisés et peuvent être mobilisés pour apporter leur capacité d'expertise administrative et technique au profit de la CCSPN notamment pour :

ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

- Organisation, suivi de la commande publique et des délégations de service public
- Expertise juridique, appui technique et organisation matérielle des procédures de marché
- Organisation des achats courants au sein de la centrale d'achat (traduction technique du besoin/achat/gestion des stocks/livraison)

EN 2025 : 4 marchés publics

AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCE ET FONCIER

- Juridique : suivi des contentieux de la collectivité dans l'ensemble de ses domaines d'intervention et compétences, interventions/conseils auprès des services communautaires
- Assurance : suivi des contrats d'assurances et sinistres (responsabilité civile, dommages aux biens et flotte automobile)
- Foncier : gestion des cessions et acquisitions de la collectivité et suivi du patrimoine bâti et non bâti

Effectif et moyens : 2 personnes

Faits marquants 2025 :

- Contrôle du respect des Règles de Construction
- Lancement des acquisitions pour la voie verte vélo route

COMMUNICATION

- Développement et consolidation de l'image de la Communauté de communes
- Information des habitants sur les décisions, les projets en cours, les services disponibles et les événements
- Valorisation des atouts du territoire
- Gestion des réseaux sociaux pour créer du lien avec les habitants, promouvoir les événements et informer sur les services
- Rédaction et diffusion des communiqués et dossiers de presse
- Conception de supports d'information et de communication variés (magazine de la Communauté de communes, brochures, flyers)
- Gestion du contenu du site internet de la Communauté de communes

EN 2025 : 2 Magazines communautaires / 50 communiqués de presse / 150 posts facebook

ENTRETIEN DES LOCAUX, MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS ET DU MATÉRIEL

- Entretien et maintien des conditions d'hygiène des locaux
- Maintenance, entretien, réparation des véhicules
- Maintenance, entretien des bâtiments
- Suivi de la maintenance des extincteurs
- Contrôle et suivi des prestations d'entretien des bâtiments et des matériels réalisés par des prestataires

EN 2025 : 5398 heures consacrées au nettoyage des locaux communautaires

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Concevoir, mettre en place et pérenniser le système d'information et de communication.
- Administrer les réseaux et gérer leurs différents composants (serveurs, clients, utilisateurs, applications, accès aux différentes ressources).
- Assistance auprès des utilisateurs : aide, conseils, formation, dépannage.
- Mise en place des mécanismes relatifs à la sécurité informatique tout en assurant la veille sur l'évolution des risques.
- Installation et maintenance des logiciels.
- Gestion technique de la téléphonie (fixe et mobile), des connexions internet et photocopieurs
- Gestion du parc matériel et logiciels, des sauvegardes.
- Gestion des achats de matériels et consommables, contrats maintenances matériels, abonnements noms de domaine, maintenance sites internet.
- Relais informatique et libertés en relation avec l'ATD (DPO)

EN 2025 : 6852 interventions du service TIC